



Signature d'un memorandum d'entente sur le dialogue stratégique entre les deux pays

DÈS LE FEU VERT DE L'OMS L'Algérie fera le choix du meilleur vaccin pour la population

Il y a plus de 200 laboratoires qui concourent à la production des vaccins anti-covid dont les résultats nécessitent un temps pour être rendus disponibles, faisait savoir, il y a quelques jours, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid, qui précisait qu'aucune date n'avait encore été fixée pour son acquisition par l'Algérie. Mais, ajoutait-il, dès sa commercialisation l'Algérie acquerra le vaccin pour protéger ses citoyens, quel que soit son prix. . Lire en page 2



© Photo : D.R

LUTTE CONTRE LA COVID-19



Djerad appelle à une solidarité à l'échelle internationale

Lire en page 3

LA RESTRUCTURATION DE L'ENIEM EXIGE DES FONDS IMPORTANTS

«L'ENIEM est un gouffre budgétivore non rentable», selon Ait Ali

Page 4



Sûreté d'Alger

Neutralisation d'un réseau criminel

Les services de la sûreté d'Alger ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre individus qui exploitaient les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions avec la saisie d'armes prohibées et des sommes d'argent

OPEP+

L'augmentation de la production à partir de janvier, une décision qui convient pour tous

La décision des pays membres de l'Opep+ de limiter l'augmentation de leur production pétrolière de 500.000 barils par jour (b/j) à partir de janvier 2021 contre près de 2 millions b/j initialement prévus, est une décision qui convient à l'ensemble des pays



Douanes

Mise en échec d'une contrebande et tentative d'introduction de quantités de stupéfiants et de psychotropes

Les services des douanes algériennes ont mis en échec une tentative de contrebande et d'introduction sur le territoire national de quantités considérables de stupéfiants et de comprimés psychotropes qui étaient à l'intérieur d'un véhicule touristique provenant de France à bord d'un bateau

Dès le feu vert de l'OMS

L'Algérie fera le choix du meilleur vaccin pour la population

Il y a plus de 200 laboratoires qui concourent à la production des vaccins anti-Covid dont les résultats nécessitent un temps pour être rendus disponibles, faisait savoir, il y a quelques jours, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, qui précisait qu'aucune date n'avait encore été fixée pour son acquisition par l'Algérie.



■ Lorsqu'un vaccin sûr et efficace aura été trouvé, le mécanisme Covax, sera mis en oeuvre pour favoriser un accès et une distribution équitables des vaccins (Photo: D.R)

Mais, ajoutait-il, dès sa commercialisation, l'Algérie acquerra le vaccin pour protéger ses citoyens, quel que soit son prix.

L'actualité nationale, et pas seulement sanitaire, est déjà dominée par la question du vaccin et de la vaccination contre la Covid-19, exactement comme dans les autres pays confrontés au même défi : sortir des contraintes de la pandémie et reprendre une vie normale. A l'étranger, en Russie, le Président Poutine a demandé que la campagne de vaccination «à grande échelle» contre le Coronavirus a déjà commencé, alors qu'en France, le Président Macron estime que la vaccination de la population n'était pas à court terme la priorité de sa stratégie contre l'épidémie du nouveau Coronavirus.

En Algérie, les déclarations de responsables, en charge, à divers niveaux, de la santé de la population, se multiplient pour informer, expliquer et clarifier la problématique du vaccin Covid-19. On sait que la course à la production de vaccins a été engagée parallèlement aux actions menées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et ses partenaires pour riposter à la pandémie qui frappe le monde. Des experts redoublent d'efforts à un rythme sans précédent pour accélérer la mise au point et la fabrication d'un vaccin sûr et efficace.

Car, seule la vaccination contre la Covid-19, associée aux dépistages efficaces et aux mesures de prévention, pourra rendre cette maladie évitable. L'acquisition du vaccin suscite partout dans le monde, un grand intérêt dans les opinions publiques des pays fortement touchés par l'épidémie, mais aussi des interroga-

tions sur le meilleur choix à faire face à la multitude des vaccins annoncés, notamment concer-

nant la durée de l'immunité du vaccin. L'Algérie se trouve «dans une démarche très prudentielle»,

Blogueurs-bluffeurs

La désinformation sans effet

Les plate-formes de réseaux sociaux non réglementées sont devenues, pour une grande part, les championnes de la désinformation dans le contexte sanitaire difficile créé par la pandémie de Covid-19. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et ses partenaires ont décidé de riposter aux informations trompeuses concernant la pandémie de la Covid-19 en Afrique.

Selon l'OMS, les informations sur la pandémie ont été partagées et consultées plus de 270 milliards de fois sur les plate-formes numériques du continent, alors qu'une grande partie d'entre elles se sont avérées inexactes et trompeuses. Pour sa part, l'Algérie est ciblée par des blogueurs-bluffeurs installés à l'étranger, qui utilisent, en dehors de toute contrainte éthique et déontologique, des plate-formes numériques pour répandre les fausses informations qui leur passent par la tête et dont ils attendent qu'elles aient un effet déstabilisateur sur l'opinion publique algérienne. Leur sujet de prédilection à partir duquel leurs fausses informations sont fabriquées pour être diffusées sur les réseaux sociaux, est, en ce moment, l'absence pour soins consécutifs à une contamination au Coronavirus, du Président Abdelmadjid Tebboune qui se trouve en Allemagne.

Les spéculations sur ce thème sont devenues le nouveau marronnier des «journalistes» qui se sont spécialisés dans le sensationnel quand il est «porteur» de l'autre côté du bassin méditerranéen ; il leur importe peu que leurs articles soient sans intérêt au plus profond de la population algérienne, ni de savoir que celle-ci a été réjouie d'apprendre que le Président est guéri du Covid-19 et qu'elle attend son retour au pays. Les blogueurs-bluffeurs comptent sur la mémoire courte des gens crédules qui les croient, pour diffuser des fausses informations qui ne résistent pas à la première vérification et sont vite démenties soit par les faits eux-mêmes soit par les autorités concernées.

L'objectif de cette désinformation est évidemment politique. Il est clair qu'il y a des milieux qui ne sont pas contents de voir que l'armée ne se mêle pas du fonctionnement des autres institutions et reste légaliste et respectueuse de la Constitution comme elle l'a prouvé pour la sortie de la crise politique par la voie constitutionnelle de l'élection présidentielle du 12 décembre 2019. Les blogueurs-bluffeurs qui submergent les réseaux sociaux de fake news et de commentaires farfelus dans l'espoir que leurs coulèuvres soient avalées par les Algériens, sont sans doute également très déçus de constater que l'Algérie, confrontée, comme le reste du monde, aux problèmes créés par l'épidémie de Coronavirus, y fait face avec efficacité.

a déclaré le Pr Abderrahmane Benbouzid. Lorsqu'un vaccin sûr et efficace aura été trouvé, le mécanisme Covax, dont fait partie l'Algérie, sera mis en oeuvre pour favoriser un accès et une distribution équitables des vaccins, l'objectif étant de protéger les populations de tous les pays. La priorité sera donnée aux personnes les plus à risque.

L'agence Xinhua a rapporté que les meilleurs scientifiques du monde en matière de développement des vaccins contre la Covid-19 ont exprimé vendredi leur optimisme et leur confiance dans la possibilité de disposer de vaccins abordables et d'un accès équitable pour tous. Cet accès pourrait exister en dépit des difficultés liées au financement, à l'achat, à la distribution et à l'information. Sur le plan scientifique et technologique, il est possible de faire des vaccins contre la Covid-19 un bien public mondial, a déclaré Soumya Swaminathan, responsable scientifique de l'OMS, selon la même source. «Nous sommes convaincus que nous aurons plusieurs vaccins candidats sûrs et efficaces», compte tenu de tous les travaux en cours et des nombreux autres vaccins candidats en développement, a-t-elle déclaré qui s'exprimait au cours d'une table ronde organisée dans le cadre d'une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies ouverte en réponse à la pandémie de la Covid-19. De son côté, Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, a annoncé le lancement de l'Alliance pour la réponse à l'infodémie en Afrique (AIRA), qui renforcera les efforts visant à éradiquer la désinformation rampante qui a entravé la lutte contre la pandémie sur le continent.

L'Afrique n'a pas été épargnée par la crise de la désinformation liée au Covid-19 qui a été favorisée par des plate-formes de réseaux sociaux non réglementées. Selon l'OMS, les informations sur la pandémie ont été partagées et consultées plus de 270 milliards de fois sur les plate-formes numériques du continent, alors qu'une grande partie d'entre elles se sont avérées inexactes et trompeuses.

«Nous allons nous associer aux pays touchés pour mettre en place les interventions nécessaires afin d'éradiquer la désin-



REPÈRE

Impôt sur la fortune

Le délai prorogé jusqu'au 31 décembre 2020 pour la déclaration de l'impôt sur la fortune

La Direction Générale des Impôts porte à la connaissance des personnes dont la valeur du patrimoine, appréciée au 1^{er} janvier 2020, est supérieure ou égale à 100.000.000,00 DA, qu'elles sont soumises à l'impôt sur la Fortune (ISF), anciennement dénommé Impôt sur le Patrimoine (ISP).

Dans un communiqué, la DGI précise que pour l'appréciation du patrimoine servant au calcul de cet impôt, les personnes concernées sont tenues de déclarer la valeur des biens et des droits cités ci-après : Les biens immobiliers bâtis et non bâtis ; Les droits réels immobiliers (Usufruit, droit d'usage, ...) ; Les biens mobiliers, tels que : véhicules automobiles particuliers d'une cylindrée supérieure à 2000 cm³ (Essence) et de 2200 cm³ (Gaz oil) ; motocycles d'une cylindrée supérieure à 250 cm³ ; yachts et les bateaux de plaisance ; avions de tourisme ; les chevaux de course ; objets d'art et tableaux de valeur estimés à plus de 500.000 DA. Certains biens sont exclus de l'assiette de l'ISF, il s'agit notamment de : l'habitation principale dont la valeur vénale est inférieure ou égale à 450.000.000 DA ; les biens constituant un héritage en instance de liquidation ; les immeubles donnés en location.

C.P.

formation sur le virus, de manière à préparer le déploiement du vaccin», a déclaré Mme Matshidiso Moeti.

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Lutte contre la Covid-19

Djerad appelle à une solidarité à l'échelle internationale

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a appelé jeudi la communauté internationale à l'union, à l'entraide et à la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées.

Dans une allocution prononcée par visioconférence devant la Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la lutte contre la pandémie Covid-19, M. Djerad a indiqué que «la nature et l'impact de cette tragédie mondiale, qui n'a épargné aucun pays, exige de nous tous, union et entraide afin de favoriser, rapidement, une solution globale et coordonnée permettant à l'ensemble des Etats de garantir à leurs citoyens une prise en charge sanitaire adéquate, ajoutant que «nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples».

Après avoir rappelé que la «gravité de la situation actuelle que traverse nos peuples requiert la mobilisation de tous, la conjugaison des efforts et la promotion du travail multilatéral dans le cadre d'un partenariat mondial



■ Djerad : «Nous sommes tous conscients de la gravité de la situation et de ses retombées sur les acquis de nos peuples». (Photo : D.R)

renforcé, revitalisé et inclusif en vue de venir à bout de cette pandémie et de ses retombées», le Premier ministre a affirmé que «la garantie d'un accès rapide et équitable de l'ensemble des Etats et peuples au vaccin sera probablement le premier défi qu'il nous faudra relever pour élever la valeur de solidarité, qui s'impose aujourd'hui non seulement en tant que haute valeur humanitaire, mais en tant que nécessité impérieuse pour faire face à une menace collective, qui ne reconnaît ni les frontières, ni les distinctions entre les hommes». «En effet, cette pandémie a exacerbé la pauvreté, approfondi les inégalités et aggravé la situation des pays vulnérables, notamment africains, qui ne possèdent ni les moyens nécessaires pour atténuer les effets de la pandémie, ni la capacité de faire face aux défis qui en découlent. Des défis constituant un poids supplémentaire en plus des multiples crises auxquelles est

confronté le monde, à l'instar des changements climatiques, des catastrophes naturelles, du terrorisme, des conflits armés, de l'émigration clandestine et du racisme. Une telle situation ne peut que se répercuter négativement sur le relatif progrès enregistré par ces pays dans la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD)», a-t-il soutenu. Et d'ajouter que «l'interdépendance des économies, la corrélation des situations et les politiques adoptées imposent d'accorder un intérêt particulier aux besoins des peuples démunis et marginalisés. La responsabilité doit être, en effet, collective et appropriée aux capacités et aux besoins de chacune des parties, loin des approches unilatérales et de l'égoïsme qui creusent les inégalités. La conséquence étant des centaines de millions de personnes confrontées à des conflits, à la famine, à la malnutrition et à la privation de soins. Ce sont là, incontestablement,

les plus atroces images du contraire de l'éthique et de la justice», a souligné M. Djerad. Rappelant que l'Algérie a pris conscience, dès l'apparition des premiers cas, de la gravité de cette menace sanitaire et arrêté des mesures urgentes et préventives pour y faire face et préserver la santé et l'intégrité du citoyen, le Premier ministre a précisé qu'elle a été, ainsi, parmi les premiers pays à prendre d'importantes dispositions préventives, notamment la fermeture des frontières, la consolidation des dispositifs de prévention sanitaire, la mise en place d'un dispositif de confinement adapté et des protocoles sanitaires garantissant la continuité des différentes activités, socio-économiques et pédagogiques».

«Des moyens humains et matériels conséquents ont également été mobilisés pour renforcer le système de santé face à cette pandémie, à travers l'encouragement et la protection de la ressource humaine, la mise à disposition de divers matériels et équipements médicaux, l'augmentation de la capacité d'accueil des hôpitaux et l'amélioration des protocoles de diagnostic et d'enquête épidémiologique», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, et face aux impacts économiques de cette situation sanitaire, une batterie de mesures a été prise pour l'encouragement des entreprises de production à poursuivre leurs activités, ainsi que des aides exceptionnelles aux entreprises impactées et aux petits artisans et catégories vulnérables et démunies au titre de soutien en cette difficile conjoncture, précise M. Djerad.

Djamila Sai

BRÈVE

Kamel Sanhadji :

«Le vaccin gratuit pour tous les Algériens»

«Au cours des prochains jours, nous dévoilerons le vaccin que l'Algérie va acquérir, toutefois, il est certain que nous n'obtiendrons le vaccin qu'après que l'OMS aura approuvé son efficacité et sa qualité», a annoncé ce vendredi 4 décembre 2020, Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire sur les ondes la Radio locale de Sétif.

«Ces jours-ci, nous travaillons à étudier scientifiquement tous les vaccins. Nous avons toutes les capacités pour acquérir des vaccins, y compris ceux qui nécessitent de faibles niveaux de stockage», a-t-il expliqué.

Il a également souligné : «Nous comptons sur tous les moyens de l'État, y compris les capacités de l'Armée nationale populaire. Si tout se passe comme prévu, nous commencerons dans un mois les opérations de vaccination par lots», avant d'ajouter que «le vaccin est gratuit pour tous les Algériens, il ne sera pas obligatoire, mais moralement, tout le monde devrait en bénéficier pour la prévention». Au sujet de la reprise des vols vers l'étranger, il a précisé qu'ils «ne reprendront pas avant le début des opérations de vaccination», affirmant que «l'ouverture des frontières nécessite un passeport médical, qui comprend la vaccination obligatoire pour tous les voyageurs».

S'agissant de la pandémie en Algérie, il dira : «On assiste au début d'un pic du nombre de blessés, qui diminuera dans les prochains jours, selon les données actuelles».

Coopération algéro-italienne

Signature d'un mémorandum d'entente sur le dialogue stratégique entre les deux pays

L'Algérie et l'Italie ont signé, hier à Alger, un mémorandum d'entente sur le dialogue stratégique dans le cadre de la visite du ministre italien des Affaires étrangères, Luigi Di-Maio.

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu hier à Alger, le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Luigi Di-Maio, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie. L'audience s'est déroulée au siège du ministère des Affaires étrangères. Elle a été élargie par la suite aux membres des deux délégations.

Il s'agit de la deuxième visite de M. Di-Maio à Alger, au titre de l'année 2020. Elle s'inscrit dans le cadre de «la consolidation des liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Italie», a précisé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette visite constituera, également, «une occasion de passer en revue les axes prioritaires de

la coopération bilatérale et d'examiner l'agenda des grandes échéances à venir, notamment la tenue, au cours de l'année 2021, de la 4^{ème} réunion de Haut niveau».

Les questions d'actualité régionales et internationales, en particulier, l'évolution récente au Sahara occidental ainsi que la situation en Libye et au Mali, figureront également à l'ordre du jour des entretiens entre les chefs de la diplomatie des deux pays. Pour rappel, dans le cadre de la coopération entre les deux pays, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN) chargé de l'activité extérieure, Hamid Boucharef avait examiné, mercredi par visioconférence, avec le président de la Commission des affaires étrangères et européennes de la Chambre des députés italienne, Piero Fassino les opportunités de renforcement de la coopération parlementaire entre les deux pays, avait indiqué un commu-

niqué de l'APN. Lors de cette rencontre, qui avait porté sur les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays, les deux parties ont examiné les opportunités de renforcement de la coopération parlementaire entre les deux assemblées, outre les questions d'intérêt commun pour le maintien de la paix et de la sécurité au plan international, avait précisé la même source. Fassino avait mis en exergue «le rôle central de l'Algérie dans l'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique du Nord et au Sahel», soulignant que «l'ONU est appelée à accomplir ses missions au Sahara occidental, tel que stipulé dans les résolutions afférentes». Pour sa part, M. Boucharef avait mis l'accent sur les relations d'amitié, de bon voisinage et de coopération qui lient les deux pays ainsi que la coordination et la concertation sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun.

Djamila Sai

RAPATRIEMENTS

Transport/Air Algérie

24 vols de rapatriements prévus du 4 au 19 décembre courant



La compagnie aérienne nationale Air Algérie a programmé au total 24 vols de rapatriements des ressortissants algériens bloqués à l'étranger et des voyageurs souhaitant rejoindre l'Algérie pour des motifs exceptionnels, a indiqué jeudi la compagnie. Ce programme de vols de rapatriements concerne sept (7) pays à travers le monde et prévu durant la période allant du 4 au 19 décembre 2020, a précisé la même source. Au départ de la France, la compagnie nationale a annoncé la programmation de six vols entre Paris et Alger prévus les 04, 06, 08, 10, 14 et 16 décembre. Un autre vol entre Paris et Oran est prévu le 10 décembre, qui sera suivi par un vol entre Paris et Constantine le 12 décembre, tandis que les vols entre Marseille et Alger sont programmés les 09, 11, 13, 15 et 17 décembre. Au départ de l'Espagne, il est prévu un vol entre Barcelone et Alger le 11 décembre, suivi par un autre entre Madrid et Alger le 13 décembre ainsi qu'un vol entre Alicante et Alger le 15 décembre.

Des vols de rapatriement sont aussi annoncés au départ des Emirats Arabes Unis, entre Dubaï et Alger, les 14, 16 et 19 décembre, et au départ de l'Egypte avec un vol entre Le Caire et Alger programmé le 17 décembre.

La compagnie nationale a programmé également des vols au départ de la Jordanie (Amman-Alger prévu le 12 décembre) et au départ de l'Arabie saoudite (Djeddah-Alger prévus les 13 et 15 décembre).

Le plan de rapatriement concerne, en outre, les ressortissants bloqués au Canada, avec la programmation d'un vol entre Montréal et Alger le 18 décembre.

Les citoyens concernés devront être détenteurs d'un billet Air Algérie confirmé sur le vol de rapatriement et disposer d'une attestation de test PCR négatif au plus tard 72 heures avant la date du vol, a indiqué la compagnie nationale tout en précisant que des mises à jour pourraient être apportées selon l'évolution de la situation.

Agence

La restructuration de l'ENIEM exige des fonds importants

«L'Eniem est un gouffre budgétivore non rentable», selon Ait Ali

Sur la sellette, l'Entreprise nationale des industries électroménagers (Eniem) de Tizi-Ouzou s'enfonce sévèrement dans la crise financière. Elle ne sait plus faire face à ses problèmes financiers et risque cette fois-ci de faire faillite essentiellement à cause de sa mauvaise politique de gestion et de sa stratégie de développement. Mais aussi en raison de sa problématique sempiternelle de trésorerie persistante, malgré les aides de l'Etat pour la sauver.



■ Pour se restructurer et relancer ses activités, l'entreprise publique a besoin d'importants fonds bancaires pour s'extraire de la crise financière. (Photo : DR)

En mois de février dernier l'Etat a débloqué un crédit de 1,2 milliard de dinars pour l'aider à reprendre son activité. L'avènement de la crise sanitaire liée au Covid-19, depuis presque neuf mois, a aggravé le risque de faillite de l'entreprise qui souffre, également, de l'absence d'un véritable marché concurrentiel.

Après quelques mois seulement de sa mise au défi par les pouvoirs publics afin de s'ajuster très rapidement pour faire face à ses dysfonctionnements, l'Eniem sombre à nouveau. Pour se restructurer et relancer ses activités, l'entreprise publique a besoin d'importants fonds bancaires pour s'extraire de la crise financière.

Pour faire face à cette atonie, la direction générale a décidé de mettre en «arrêt technique» ses activités, à compter du 1^{er} décembre pour une période d'un mois, en raison des contraintes financières et d'une rupture de stocks de matière première. «L'entreprise est dans l'obligation d'opter pour un arrêt technique d'activité d'une durée d'un mois (du 1^{er} au 31 décembre), et ce,

conformément à la convention collective de l'entreprise», a indiqué le directoire de la société dans un communiqué. Une action qui a fait vite réagir le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali, qui a regretté la situation dont se trouve l'Eniem estimant que «c'est illogique de défendre des entreprises qui dévorent des milliards sans générer de bénéfice». L'Etat n'a pas arrêté, en effet, d'assister les entreprises publiques en difficultés, sans aucune contrepartie, ce qui impacte fortement la croissance économique en déclin.

L'Eniem est une entreprise budgétivore qui «pâtit actuellement d'un grand déficit budgétaire qui requiert des crédits bancaires pour le résorber et assurer, ainsi, la relance de sa machine de production», a affirmé M. Ait Ali, confiant que «l'Eniem a coûté des milliards à l'Etat sans aucun résultat».

Le ministre de l'Industrie n'a, d'ailleurs, pas caché son inquié-

tude quant au sort de l'entreprise qui a besoin d'un financement renforcé pour pouvoir la redresser, affirmant que «les services du ministère tentent de solutionner, mais il n'est pas concevable qu'une entreprise économique de la taille et de la notoriété d'Eniem ne réalise pas des gains». Cette réalité n'est, en revanche, pas propre, à l'Eniem, plusieurs entreprises publiques économiques (EPE) sont meurtries par les effets de la crise sanitaire du Covid-19 et de la crise financière qui ont dévoilé la réalité embarrassante des systèmes de gestions de ces entreprises. Stimuler l'activité de cette entreprise devient très difficile. Les perspectives de redynamisation de ses activités et d'une croissance résiliente s'éloignent, à priori, en raison du manque de fonds financer sa trésorerie, stade actuel.

Dans le cas de l'Eniem, le temps presse et ses employés perdent patience et réclament l'interven-

tion des pouvoirs publics. «Les revendications des travailleurs de l'Eniem, portant relance de son activité, sont logiques et légitimes», a souligné M. Ait Ali qui, dans la situation financière actuelle des caisses de l'Etat, craint un avenir sombre pour l'entreprise qui a besoin pour «sa restructuration des fonds au vu de ses créances». «Le ministère n'a pas le droit d'intervenir dans le financement de l'investissement ou l'approvisionnement en matières premières», a affirmé M. Ait Ali. Ce dernier a souvent évoqué l'ouverture du capital des entreprises publiques dans l'impasse pour le financement de ses activités. Ainsi limiter au maximum les effets négatifs de la crise sanitaire doublée de la crise économique sur leurs activités. Certains économiques s'interrogent d'ailleurs sur l'éventuelle ouverture du capital de cette entreprise aux investisseurs afin de sortir vite de la crise.

Samira Takharboucht

OPEP Energie / Cours

Le pétrole termine la semaine au plus haut

Le pétrole termine la semaine au plus haut depuis début mars après l'accord Opep+ Les cours du pétrole abordaient la fin de semaine en hausse, retrouvant des prix plus vu depuis près de neuf mois, portés par l'accord trouvé par les membres de l'Opep+ sur une augmentation graduelle de leur production d'or noir à partir de janvier.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février gagnait 0,70% par rapport à la clôture de jeudi, à 49,05 dollars.

Le Brent s'est rapproché plus tôt dans la séance de la barre symbolique des 50 dollars le baril, à 49,92 dollars, plus franchise depuis le 6 mars.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de janvier s'appréciait de 0,99 % à 46,09 dollars.

« Les marchés pétroliers ont de quoi se réjouir » de l'accord trouvé la veille par l'Opep+, a réagi Han Tan, analyste de FXTM.



Le groupe des treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) plus dix alliés producteurs, identifié sous l'acronyme Opep+, se sont finalement mis d'accord jeudi pour «restituer progressivement» sur le marché les quelque 2 millions de barils par jour prévus en début d'année prochaine, en commençant par 500.000 barils quotidiens en janvier, à l'issue de quatre jours d'âpres négociations. Cette décision fait donc passer le volume de pétrole brut retiré volontairement du marché par l'alliance de 7,7 mbj à 7,2 mbj au 1^{er} janvier et amende l'accord précédent arraché en avril, qui prévoyait une marche plus haute à 5,8 mbj, jugée par beaucoup trop conséquente au vu d'un marché toujours déprimé par la pandémie de Covid-19.

Agence

Le e-commerce informel échappe à tout contrôle et règle

L'informel en ligne gagne du terrain en Algérie

Le commerce électronique en Algérie souffre de l'absence d'un environnement favorable en raison de l'inexistence de systèmes de paiement en ligne sécurisés, appropriés et fiables, l'absence d'accès à internet, mais aussi d'un cadre réglementaire adéquat pour encadrer cette activité, ce qui n'est pas sans incidence sur l'économie nationale. Bien au contraire, le commerce en ligne «informel» profite de ce vide pour prospérer. De plus en plus de commerçants «détaillants» possèdent des pages sur les réseaux sociaux et même des applications mobiles leur permettant d'être en contact permanent avec leurs acheteurs.

La période du confinement a en effet profité aux commerçants et même aussi au consommateur, sous la pression du couvre-feu. Désormais, le commerce parallèle investit la toile et s'est émancipé au détriment du commerce du contact qui a été fortement impacté par la crise sanitaire du Covid-19 doublée d'une crise économique sans précédent. Les boutiques de prêt-à-porter, d'électroménager, d'électronique et de linge de maison trouvent leur compte sur

les réseaux sociaux. En choisissant le monde «sponsorisé», ces boutiques ou commerces défilent sur la page facebook, par exemple, d'un utilisateur dès qu'il manifeste un quelconque intérêt pour un produit donné. En cliquant sur la page du vendeur, un large éventail de produits se présente, le renvoyant vers d'autres adresses et liens. Ainsi, le vendeur gagne en notoriété et commercialise ses produits, sans contrôle ni contrainte réglementaire. Certains affichent les prix de leurs produits identiques à ceux appliqués dans leurs boutiques, tandis que d'autres préfèrent négocier les prix, en privé. Une pratique assez courante sur les pages des vendeurs en ligne en herbe en Algérie.

Ces représentations aléatoires et anarchiques du commerce en ligne font de l'ombre aux quelques plateformes de vente en ligne (Jumia, Batolis, Dz Shop...) qui font face à une concurrence déloyale, vicieuse qui a une incidence grave sur l'économie nationale. La crise du Coronavirus a encouragé et surtout contraint les commerçants à basculer leurs activités

sur internet afin d'endiguer la baisse de leurs revenus et surtout éviter la faillite, comme c'est le cas de certains métiers artisanaux. Ils ont trouvé la solution pour leur survie. Cependant, cette activité a besoin d'encadrement et de législation afin d'éviter d'aller vers un vaste marché informel virtuel. La modernisation des systèmes de paiement en ligne et sa généralisation à travers le territoire national permettraient de contrôler les flux financiers et surtout gérer les transactions financières, ce qui aiderait à lutter contre l'informel, la corruption et l'escroquerie.

Les services compétents doivent agir rapidement car la conversion au web des activités commerciales se démocratise. Peut-être qu'il est temps de réfléchir réellement à amorcer la transition économique en soutenant le E-commerce car la présence digitale des entreprises est obligatoire et les sites web des outils indispensables pour développer l'économie numérique. L'Algérie a du chemin à faire dans ce domaine.

Samira Takharboucht

INFO EXPRESS

Développement
Réalisation de pistes cyclables et de parcours de VTT à Alger



La réalisation de pistes cyclables et de parcours de vélo tout terrain (VTT) à Alger étaient au centre d'une importante discussion, ayant réuni jeudi à Alger la ministre déléguée chargée du sport d'élite, Salima Souakri et le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Khiredine Barbari.

«Des pistes cyclables devraient être réalisées au niveau des Sablettes et dans d'autres quartiers d'Alger, alors que les parcours destinés au VTT seront réalisés au niveau du Parc Dounia, situé dans la commune des Grands-Vents (Alger)», a précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. Une initiative qui s'inscrit dans le cadre du développement de la discipline, et qui s'ajoute à d'autres initiatives préalablement prises dans cette perspective, notamment la formation d'athlètes, d'entraîneurs et de juges de ligne.

Qualifiant cette nouvelle initiative de «louable», les participants se sont dits «favorables» à sa réalisation, en espérant s'étendre à d'autres sites de la capitale, et qui serviront de «projets pilotes» pour d'autres, «prévus plus tard, au niveau national».

S'appuyant sur la projection des vidéos et des documents techniques relatifs au projet, le président de la FAC et ses collaborateurs ont détaillé les opérations souhaitées, en direction notamment du grand public et des adeptes de la petite reine.

Il a été décidé de désigner une commission mixte pour l'étude de la faisabilité des différentes opérations en tenant compte de la spécificité de chaque site et de chaque parcours et piste. ■

El Amria (Aïn Témouchent)

Neutralisation d'un réseau et saisie de 50 kg de kif



L'opération est survenue à la suite d'informations parvenues à la police faisant état des agissements douteux des membres de ce réseau, une surveillance minutieuse a été menée à l'encontre des membres de la bande. Un mandat d'extension hors de wilaya a été délivré par le tribunal d'Es Senia dans la wilaya d'Oran où un individu a été arrêté en flagrant délit de transport de drogue d'une quantité de 50 kg vers une commune d'Oran, une fois qu'il a été transféré au siège de la brigade et après avoir avisé le procureur de la République du tribunal d'El Amria, et après l'interrogatoire, il a révélé l'identité de ses complices. Plusieurs mandats de

Au niveau de la commune d'El Amria (Aïn Témouchent), les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la Sûreté de la wilaya de Aïn Témouchent ont réussi, au cours de la semaine, une opération de premier ordre avec le démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, à partir de la région ouest du pays en passant par Aïn Témouchent vers d'autres wilayas de l'Ouest du pays et la saisie d'une importante quantité de 50 kg de kif traité et l'arrestation de deux individus, S.M., 28 ans, et A.N., 41 ans, a rapporté hier le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Aïn Témouchent.

perquisition ont été délivrés par les tribunaux d'El Amria, d'Oran et de Gdyl (Oran) où le deuxième suspect a été arrêté et la saisie d'une embarcation de plaisance, propriété d'un 3ème suspect en état de fuite, cette embarcation servait à l'émigration clandestine et au

transport de la drogue. Cette opération réussie entre dans le cadre de la lutte contre le crime sous toutes ses formes. Ces personnes accusées seront présentées prochainement au procureur de la République près le tribunal d'El Amria.

Sabraoui Djelloul

BMS

Des chutes de neige prévues sur les reliefs dépassant 1.000 mètres d'altitude



Des chutes de neige sont prévues, à partir de samedi matin, sur les reliefs dépassant les 1.000 mètres d'altitude du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays, annonce l'Office national de la météorologie dans un bulletin météo

spécial (BMS). Les wilayas concernées par ces chutes de neige sont : Sidi Bel Abbès, Naâma, Nord d'El Bayadh, Sud de Tlemcen, Nord de Laghouat, Saïda, Tiaret, Nord de Djelfa, Tissemsilt, Aïn-Defla,

Médéa, Blida, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaïa, Sétif, Bordj-Bou-Arredj et M'Sila. L'épaisseur estimée de la neige variera entre 10 et 15 cm durant la validité de ce BMS (samedi de 03h00 à 18h00). ■

Batna : découverte d'une inscription libyque au site Guergour à Seriana



Une inscription libyque ancienne a été découverte récemment au site archéologique Guergour de la commune de Seriana dans la wilaya de Batna, a indiqué vendredi à l'APS, le directeur local de la culture et des arts, Omar Kabour.

(Photo > D.R.)

Environnement : Benharrats prend part à la 8^{ème} session extraordinaire de la CMAE



La ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats a pris part par visioconférence aux travaux de la 8^{ème} session extraordinaire de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (CMAE), organisée vendredi sous le thème «Renforcer l'action environnementale pour une relance efficace de l'Afrique post-Covid», a annoncé le ministère dans un communiqué. (Photo > D.R.)

Énergie : généraliser l'électricité solaire dans le secteur agricole



Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREF) a préconisé, dans son premier rapport annuel, la généralisation de l'électricité solaire dans le monde agricole afin d'accompagner son développement et assurer ses besoins croissants.

(Photo > D. R.)

Accidents de la route : 9 morts et 23 blessés lors des dernières 24h



Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 23 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24h au niveau de 13 wilayas, ont indiqué les services de la Gendarmerie nationale (GN), dans un communiqué.

(Photo > D. R.)

El-Guerguerat

L'armée d'occupation marocaine est «dans un état déplorable»



■ Le mouvement palestinien BDS défend le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

(Photo : D.R)

«Le site électronique 12 Octobre «La voix de la résistance» a affirmé posséder des informations parvenues de sources concordantes selon lesquelles l'armée marocaine serait «dans un état déplorable».

«Nous avons appris de l'une de nos sources fiables à Agadir (sous couvert d'anonymat) que l'hôpital central Hassan II avait reçu dimanche dernier un général de l'armée marocaine ayant perdu la mémoire suite à une dépression nerveuse au champs de bataille», a poursuivi la même source. Et d'ajouter que «la même structure hospitalière avait reçu mardi dernier un autre cas ayant les mêmes symptômes. Il s'agit d'un officier de l'armée marocaine».

Par ailleurs, des sources concordantes de la ville de Dekhla occupée ont relevé que l'hôpital militaire de la même ville est soumis depuis samedi dernier à un ferme dispositif de sécurité. Des témoins ont affirmé également avoir vu un trafic intense des ambulances de l'hôpital vers l'aéroport pour évacuer les blessés par voie aérienne. Les attaques de l'armée de libération populaire sahraouie se poursuivent causant des pertes humaines et matérielles tout au long du mur de la honte, a indiqué un communiqué du ministère de la défense sahraouie.

Le mouvement palestinien BDS défend le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Le Comité national palestinien du BDS, la plus grande coalition de la société palestinienne, défend sans réserve le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, a indiqué le mouvement palestinien sur son site web. «Le Comité national palestinien du BDS, la plus grande coalition de la société palestinienne, défend sans réserve le droit de toutes les nations à l'autodétermination, droit qui est à la base de notre plaidoyer pour les droits des Palestiniens en vertu du droit international», a indiqué le mouvement.

L'armée d'occupation marocaine est «dans un état déplorable» face au bombardement de l'armée sahraouie dans la zone d'El Guerguerat, a rapporté un site d'information sahraoui, faisant état de deux officiers supérieurs marocains souffrant de troubles de la mémoire.

«Nous soutenons la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies 690 (1991) qui appelle à l'organisation et la supervision d'un référendum d'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a ajouté la même source, soulignant la nécessité de la mise en œuvre de cette résolution pour «tous les peuples frères de la région».

Le Comité national palestinien du BDS (BNC) est une coalition d'organisations palestiniennes qui dirige et soutient le mouvement BDS et la Campagne palestinienne pour le boycott académique et culturel d'Israël (PACBI), une organisation membre du BNC. Le mouvement «Boycott, Désinvestissement, Sanctions» (BDS) s'emploie à mettre fin au soutien international à l'oppression des Palestiniens par Israël et à faire pression sur l'occupant israélien pour qu'il se conforme au droit international.

Cette réaction est survenue suite à l'agression marocaine contre les civils sahraouis à El Guerguerat, dans le sud-ouest du Sahara occidental, en violation flagrante du cessez-le-feu de 1991. La ministre des Affaires étrangères de l'Afrique du Sud, Mme Naledi Pandor a discuté jeudi avec l'ambassadeur sahraoui à Pretoria, Mohamed Yeslelm Baisat, des relations bilatérales et des derniers développements dans la région après l'agression marocaine, le 13 novembre dernier contre des civils sahraouis à El-Guerguerat, a rapporté l'agence de presse sahraouie SPS. La rencontre entre la chef de la diplomatie sud-africaine et le diplomate sahraoui a été l'occasion de faire le point sur les derniers développements dans la région à la lumière de l'agression marocaine contre les civils sahraouis et la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu le 13 novembre à el Guerguerat, a précisé SPS. M.Baisat a présenté il y a un mois ses lettres de créances au président sud africain, M. Cyril Ramaphosa en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire où il a réitéré les liens d'amitié et les valeurs révolutionnaires partagés entre les deux peuples sud-africain et sahraoui, selon SPS. Pour rappel, l'Afrique du Sud a pris mardi la présidence du Conseil de sécurité de l'ONU. Les questions de paix et de sécurité figurent parmi ses priorités à la lumière des multiples crises sécuritaires affectant diverses régions du monde, notamment sur le continent africain. En même temps, l'inertie du Conseil de sécurité face aux agressions marocaines à El-Guerguerat est critiquée par les Sahraouis. Dans ce contexte, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, a fustigé mercredi passé le Conseil de sécurité de l'ONU qui tarde à prendre des mesures condamnant l'agression marocaine contre les manifestants pacifiques sahraouis à El Guerguerat. Evoquant la possibilité que les membres du Conseil de sécurité examinent, au cours du mois de décembre, les questions de sécurité et de paix en Afrique, après que l'Afrique du Sud a pris la présidence du Conseil (s'en tenant à sa position soutenant la lutte du peuple sahraoui), M. Sidi Mohamed Omar a indiqué que «la nouvelle agression du Maroc sur le territoire sahraoui, est une question qui concerne tous les membres du Conseil de sécurité de l'ONU en tant qu'organe qui a la responsabilité exclusive du maintien de la paix et de la sécurité internationales, et non pas d'un pays en particulier».

Experts

Une épidémie de fièvre jaune tue 172 personnes au Nigeria

Une épidémie de fièvre jaune, détectée en novembre, a provoqué la mort de 172 personnes au Nigeria, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), alors que le nord-est du pays connaît déjà une crise humanitaire.

« Au 24 novembre, l'épidémie avait été détectée dans cinq États du Nigeria - Delta, Enugu, Bauchi, Benue et Ebonyi », a indiqué à la presse à Genève le porte-parole de l'organisation, Tarik Jasarevic. « Au total, 530 cas suspects ont été enregistrés, dont 48 confirmés par des tests en laboratoire. L'ensemble de ces 530 cas suspects a entraîné la mort de 172 personnes », a-t-il ajouté. Il n'existe pas de traitement spécifique contre la fièvre jaune, qui est largement transmise en milieu urbain par les moustiques. Le pourcentage de personnes vaccinées contre la fièvre jaune reste faible dans de nombreuses régions d'Afrique,

même si le vaccin est efficace à presque 100% et relativement bon marché.

Les experts de la santé ont averti ces derniers mois que la pandémie de coronavirus pourrait provoquer une augmentation de certaines maladies en raison de l'interruption des programmes de vaccination.

En octobre, l'OMS a annoncé que le Nigeria reprenait les vaccins contre la fièvre jaune après avoir renforcé les mesures de sécurité en raison du Covid-19 dès le mois de mars, et espérait vacciner 30 millions de personnes prochainement.

Le pays le plus peuplé d'Afrique - comme le reste du continent - a jusqu'à présent relativement épargné par la pandémie de coronavirus. Le virus a officiellement fait 1.179 morts pour plus de 68.300 cas recensés dans le pays, mais le nombre de tests y est largement insuffisant.

R.I



■ L'épidémie de fièvre jaune a été détectée le 24 novembre. (Photo : D.R)

Madagascar

L'argile blanche pour remplir le ventre à cause de la famine

L'argile blanche. Dans le sud de Madagascar, ravagé cette année par la sécheresse, elle aide depuis des mois à affronter la famine. «On l'appelle la terre de survie, car elle permet de faire passer dans la bouche le goût acide du tamarin qui nous sert à tromper la faim», explique à l'AFP l'agriculteur Doday Fandilava Noelisona, 35 ans, dans le village de Fenoaivo. «L'heure n'est plus à la recherche de nourriture qui fait vivre, mais aux moyens de remplir le ventre vide pour survivre», dit ce père de six enfants devant ses voisins, après plus d'un an sans pluie. L'aliment principal dans la région aride est le fruit de cactus. Les villages sont entourés d'alignements qui servent à la fois de clôture et de garde-manger, en cas de nécessité. Mais même le cactus souffre maintenant du manque d'eau et ne donne plus de fruit. Sa peau flétrie, fait rarissime, témoigne de la difficulté extrême. Dans ce village, la plus grande crainte est la

réédition de la terrible sécheresse qui avait fait des centaines de morts dans les années 1990. «On appelle cette époque l'ère des squelettes éparpillés, car on en voyait partout, sur les routes. Les gens n'avaient plus la force d'enterrer les dépouilles de leurs frères et sœurs», se souvient Avianay Idamy, 42 ans, père de neuf enfants. «Pour que ce malheur ne s'abatte pas sur moi et ma famille, je fais du charbon et je coupe du bois, je le vends pour acheter à manger», explique-t-il. «Mon choix n'est pas le plus judicieux», pour l'environnement, «mais cela me permet de vivre. Normalement je cultive les terrains alluviaux sur les berges des fleuves, mais il n'y a pas de pluie et rien ne pousse», se justifie-t-il. «J'ai aussi investi mes économies dans l'élevage, pour nous une réserve à vendre en cas de besoin, mais les bandits nous ont tout pris aussi cette année, même nos ustensiles de cuisine», poursuit-il.

R.I

contribution

Les raisons du dérapage du dinar officiel et de son écart avec la sphère informelle

Eviter l'illusion monétaire

En effet, la dévaluation du dinar sur le marché officiel où le cours achat est passé de 5 dinars un dollars en 1974 et le 2 décembre 2020, un euro s'échangeait 154,5528 dinars et le dollar 129,4737 dinars, le PFL 2021 projetant pour 2023 environ 185 dinars un euro et 156 dinars pour un dollar. En cas de non dynamisation de l'appareil productif, prenant un écart de 50% du taux officiel par rapport au marché parallèle, nous aurons environ 300 dinars un euro contre 200 dinars fin novembre 2020, et en cas de non maîtrise de l'inflation avec un taux seulement de 10/15%, l'écart serait plus important d'au moins 100%, soit 350/400 dinars un euro. Ces mesures monétaires, pour l'Algérie contredisent les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation en principe devrait dynamiser les exportations. Or entre 1970/2020, 98% des exportations proviennent toujours des hydrocarbures en incluant les dérivés. En Algérie, le dérapage du dinar a produit l'effet contraire montrant que le blocage est d'ordre systémique et que les mesures monétaires sans les synchroniser à la sphère réelle seront sans effets. Or, le constat amer est l'incohérence par différentes décisions contradictoires du ministère des Finances pour intégrer la sphère informelle, étant une illusion d'encourager la finance islamique sans la stabilité du dinar.

1.- Pour la période 1970 aux prévisions du gouvernement fin 2023, nous avons la cotation suivante avec une cotation administrative jusqu'à fin 1992 :

-1970, 4,94 dinars un dollar, -1980 : 5,03 dinars un dollar, -1985 : 5,03 dinars un dollar, -1990 : 12,02 dinars un dollar, -1991 : 18,05 dinars un dollar, -1994 : 36,32 dinars un dollar, -1995 : 47,68 dinars un dollar, -1999 : 66,64 dinars un dollar.

Pour la période de 2001 à fin novembre 2020, nous avons la cotation suivante : - 2001 : 77,26 dinars un dollar 69,20 dinars un euro : -2005, 73,36 dinars un dollar, 91,32 dinars un euro : - 2010, 74,31 dinars un dollar et 103,49 dinars un euro : -2015, 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2016 : 100,46 dinars un dollar et 111,44 dinars un euro : -2017 : 110,96 dinars un dollar et 125,31 dinars un euro : - 2018 : 116,62 dinars un dollar et 137,69 dinars un euro : -2019 : 119,36 dinars un dollar et 133,71 dinars un euro : -2 décembre 2020, un euro s'échangeait 154,41/5528 dinars et le dollar 129,4737 dinars.

Pour le PLF2021 : le cours serait de 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023, sous réserve de la maîtrise de l'inflation et de la dynamisation de l'appareil productif dans le cadre des valeurs internationales.

Le PLF 2021 prévoit les dépenses budgétaires (dépenses de fonctionnement et d'équipement) se situent à environ 8 113 milliards de dinars, tandis que les recettes fiscales globales (ordinaires et pétrolières) sont estimées à 5 328 milliards de dinars, soit un déficit budgétaire record de 2 784,8 milliards de dinars soit au cours de 128 dinars un dollar plus de 21,75 milliards de dollars contre à la clôture 2020 de 18,60 milliards de dollars. Le déficit global du trésor prévu est de 3614,4 milliards de dinars soit 28,26 milliards de dollars, soit 17,6% du PIB. Nous assistons également à une augmentation du budget de fonctionnement et à une augmentation des transferts sociaux estimés par le PLF 2021 à 1927,5 milliards de dinars soit 15,06 milliards de dollars en hausse de 79,98 milliards de dinars par rapport à la Loi de finances 2020. Dans ce cadre, la Loi de fi-

Dans cette conjoncture caractérisée par la crise mondiale et une économie fondamentalement rentière avec de surcroît le manque de visibilité, l'instabilité économique, la tendance, et c'est une loi universelle, n'est pas à l'investissement productif mais à des actions spéculatives pour protéger tant la valeur capital argent que pour les ménages le pouvoir d'achat. Comment voulez-vous qu'un opérateur quelque soit sa tendance idéologique avec cette instabilité monétaire invertisse à long terme sachant que la valeur du dinar va chuter d'au moins 50% dans deux à trois années.

nances 2021 projette un taux de 142 dinars pour un dollar américain en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Il s'agit en fait d'un artifice comptable pour combler le déficit budgétaire. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro, ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exportations hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés (équipements, matières premières, biens finaux), montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours, par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter ces mesures que si elle améliore sa productivité.

2.- Il faut cerner les causes essentielles de la distorsion entre la valeur officielle du dinar et celle du marché, de s'attaquer à l'essence du mal et non aux apparences présentant sept raisons qui ont conduit à cette situation en précisant que le cours sur le marché parallèle serait beaucoup plus élevé qu'actuellement avec un écart de 50/60% en cas de la maîtrise de l'épidémie du coronavirus et de la maîtrise du processus inflationniste interne. Premièrement, l'écart qui s'explique par la faiblesse de la production et la productivité, l'injection de monnaie sans contreparties productives engendrant le niveau de l'inflation. A cela s'ajoute, la non proportionnalité entre la dépense publique et le faible impact, le taux de croissance moyen malgré une importation de biens et services en devises ayant dépassé les 1 000 milliards de dollars sans compter les dépenses internes en dinars entre 2000/2019 en moyenne 3% alors qu'il aurait dû dépasser les 8/10% : mauvaise gestion et corruption. Pour 2020, la croissance sera négative moins -5% selon le FMI. Deuxièmement, l'écart s'explique aussi, par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a largement épongé l'épargne de l'émigration. Cette baisse de l'offre de devises a été contrebalancée par les fortunes acquises régulièrement ou irrégulièrement par la communauté algérienne localement et à l'étranger qui font transiter irrégulièrement ou régulièrement des devises en Algérie, montrant clairement que le marché parallèle de devises est bien plus important que l'épargne de l'émigration. Ces montants fonctionnant comme des vases communicants entre l'étranger et l'Algérie, renforcent l'offre. Troisièmement, la demande provient de simples citoyens qui voyagent : touristes, (ceux qui se soignent à l'étranger et les hadjis) du fait de la faiblesse de l'allocation devises dérisoire. Mais avant l'épidémie du coronavirus, les agences de voyages qui à défaut de bénéficier du droit au change recourent, elles aussi, aux devises du marché noir étant importateurs de services. Ma-

joirement, elles exportent des devises au lieu d'en importer comme le voudrait la logique touristique comme en Turquie, au Maroc ou en Tunisie. Quatrièmement, la forte demande provient de la sphère informelle qui contrôle 40/50% de la masse monétaire en circulation (avec une concentration au profit d'une minorité rentière) et 65% des segments des différents marchés, fruits/légumes, de la viande rouge/blanche, marché du poisson, et à travers l'importation utilisant des petits revendeurs le marché textile/cuir. Cinquièmement raison, l'écart s'explique par le passage du remdoc au credoc, instauré en 2009, a pénalisé les petites et moyennes entreprises et n'a pas permis de juguler comme cela était prévu la hausse des importations qui ont doublé depuis 2009, tout en renforçant les tendances des monopoles importateurs. Sixièmement, beaucoup d'Algériens et d'étrangers utilisent le marché parallèle, pour le transfert de devises, utilisant leurs employés algériens pour augmenter le montant, assistant certainement, du fait de la méfiance, à une importante fuite de capitaux de ceux qui possèdent de grosses fortunes. Septièmement, pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérie ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. En effet, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et vu les fluctuations erratiques des cours d'or, achètent les devises sur le marché informel.

3.- Trois paramètres stratégiques déterminent l'avenir de l'économie algérienne : le cours du pétrole, l'évolution des réserves de change et la pression démographique (plus de 50 millions d'habitants en 2030. L'on devra créer minimum 300 000/400 000 postes de travail nouveaux par an nécessitant un taux de croissance annuel sur plusieurs années de 8/9% en termes réel et devant être réaliste où en juillet 2020, c'est Sonatrach procurant directement et indirectement avec les dérivées 98% des recettes en devises. Cette situation influe le niveau des réserves de change 2020/2021. Selon le FMI, l'Algérie a besoin d'un baril de plus de 135 dollars en 2021 et selon le site spécialisé, Oil Price, 157,2 dollars pour équilibrer son budget. Le prix du baril fixé par la Loi de finances 2020 de 30 dollars, prix fiscal et 35 dollars prix marché, le PLF 2021 40 dollars, n'est qu'un artifice comptable. Selon les prévisions du FMI pour les années précédentes, le prix d'équilibre du baril pour l'Algérie était estimé de 104,6 dollars en 2019, à 101,4 dollars en 2018 et à 91,4 en 2017. Il s'ensuit une baisse drastique des réserves de change qui ont évolué ainsi : 2013 : 194,0 milliards de dollars, - 2018 : 79,88 milliards de dollars - fin 2019 : 62 milliards de dollars, - fin 2020, les prévisions de la Loi de finances complémentaire étant de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévu dans la loi initiale. Le FMI pour prévoit 33,8 mil-

liards de dollars fin 2020, le Trésor français 36 milliards et fin 2021, début 2022, entre 12/15 milliards de dollars. En cas de baisse drastique des réserves de change à 12/15 milliards de dollars, qui tiennent la cotation du dinar algérien à plus de 70%, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctue en fonction du taux d'inflation. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation social, la société enfante ses propres règles pour fonctionner, qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer. Le recours à la planche à billets après l'épuisement du Fonds de stabilisation du pétrole (FRR) pour financer le déficit budgétaire, la Banque centrale ayant recouru à ce mécanisme de mi-novembre 2017 à avril 2019, ayant mobilisé 55 milliards de dollars, soit l'équivalent de 32 % du PIB de 2018, aura un impact négatif à terme. Ce financement, outre l'effet inflationniste, comme au Venezuela, favorise, contrairement à certains discours, la baisse des réserves de change puisque en mettant à la disposition de certaines entreprises des dinars, (70% des matières premières et des équipements des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration ne dépassant pas 15/20%) ces dernières se porteront importatrices en devises en biens et services. L'Algérie ne peut continuer à fonctionner entre le budget d'équipement et de fonctionnement, selon le FMI, à un cours supérieur à 100 dollars le baril.

En résumé, l'économie alréenne en ce mois de décembre 2020 repose toujours sur la rente des hydrocarbures où selon rapports internationaux le cours du pétrole s'il y a une reprise timide de la croissance en 2021, (une reprise réelle pas avant 2022 selon le secrétaire général de l'OCDE et le FMI) fluctuera ente 45/50 dollars le baril mais n'oublant jamais que pour l'Algérie que 33% des recettes de Sonatrach proviennent du gaz procurant 33% des recettes dont le cours a baissé de plus de 70% entre 2008/2019. Aussi, attention à l'illusion monétaire, la monnaie n'étant que l'effet de rapports sociaux, le dérapage du dinar sans de profondes réformes structurelles pour dynamiser l'appareil productif pouvant conduire à une spirale inflationniste ayant des incidences sur la détérioration du pouvoir d'achat notamment de revenus fixes et politiques avec de vives tensions sociales. L'économie algérienne possède des potentialités mais a besoin d'une cohérence dans sa politique socio-économique. L'Algérie étant confrontée à des défis importants, posés par la baisse des prix du pétrole, les défis futurs, pour se projeter sur l'avenir, loin de tout populisme dévastateur, impose une nouvelle gouvernance, un langage de vérité et la moralité des gouvernants. L'Algérie devra s'adapter au nouveau monde, rétablir la confiance pour sécuriser son avenir, s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, réhabiliter le travail et l'intelligence, rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires. Il y va de la sécurité nationale.

**Professeur des universités
Expert international
D' Abderrahmane Mebtoul**

INFO EXPRESS

Relizane Les habitants de Ksara revendiquent l'AEP

Les citoyens du village Ksara dans la commune de Sidi Khettab, rattaché administrativement à la daïra d'El Matmar, situé à l'Est, à une quarantaine de kilomètres de Relizane, sont montés au créneau ces derniers jours pour faire part de leur inquiétude quant au risque qui plane sur eux à cause des maladies du MTH faute d'assainissement dont le projet traîne depuis maintenant plusieurs mois. Bien qu'ils aient déjà reçu des assurances de la part des services de l'APC pour entamer les travaux à maintes reprises, le problème perdure. Un habitant de ladite localité, en l'occurrence Bendenia en sa qualité de représentant des habitants de ce village a indiqué que « nous avons déjà attiré l'attention de ces mêmes responsables sur notre situation et les risquent qui pèsent sur nous mais rien n'a été fait jusqu'à présent ». En plus de l'absence de l'assainissement, les citoyens se plaignent aussi de l'approvisionnement en eau potable qui persiste depuis maintenant plusieurs années sans qu'un projet ne soit engagé. Face à ce problème, les habitants se retrouvent contraints d'avoir recours au colportage d'eau par camions citernes à 60 DA le jerrican de 30 litres.

N.Malik

Sans domiciles fixes (SDF)

Des centres d'hébergement d'urgence pour sauver des vies humaines

En cette période hivernale, la situation des sans domiciles fixes (SDF) est vraiment désastreuse et alarmante à la fois. Il sera très difficile pour cette catégorie de personne de faire face au froid glacial, pluies diluviennes et les chutes de neige. Il serait vivement souhaitable que des centres d'hébergements d'urgence soient ouverts dans l'ensemble du territoire national pour sauver des vies humaines

En effet, l'hiver est déjà là, les services météorologiques annoncent dans bulletin du 5 décembre de rafales de vent et du froid glacial, pluies diluviennes et même de la neige à l'Ouest et au Centre du pays. Les années passent et se suivent mais la situation des sans-abris reste dans notre pays très préoccupante pour ne pas dire déplorable. Les responsables de la société civile tirent déjà la sonnette d'alarme, interpellant qui de droit de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux sans-logis de se réfugier. Des milliers de sans domiciles fixes (SDF) dont des malades mentaux, des familles se trouvent en danger à la merci du froid glacial, vent, pluies et les chutes de neiges dans les quatre coins du pays. A ces malheureux, il faut ajouter également d'autres vies humaines, celles des migrants. Des photos et des vidéos partagées sur les réseaux sociaux vous donnent froid au dos. Des vieillards, femmes, enfants habitent dans la rue, dorment sur les cartons et se protègent avec des couvertures offertes par des passants. De temps à autre des actions de solidarité envers cette couche de population se font parfois sous les projecteurs des caméras de télévisions et les crépitements des appareils à photos des journalistes.



Les responsables de la société civile tirent déjà la sonnette d'alarme sur la situation désastreuse des SDF. (Photo : D.R)

Des colis alimentaires sont distribués et quelques hommes, femmes et parfois enfants n'ayant pas de domicile sont mis provisoirement à l'abri. Cet état de fait ne sera que de courte durée avant que les sans domiciles fixes et les malades mentaux ne soient à la merci des intempéries. Des internautes signalent sur leurs pages des agressions physiques dont ont fait l'objet les sans domiciles fixes. Certaines femmes ont été agressées physiquement et sexuellement par des voyous. Plusieurs femmes-malades mentales se trouvent enceintes. Les éléments de la Sûreté nationale et de la Protection civile interviennent à chaque fois au secours de ces malheureux mais ne savent pas quoi faire de l'homme, la femme où l'enfant récupérés dans la rue. Pour des raisons

humanitaires, les personnes prises en charge sont mises à l'abri durant la nuit dans des hôpitaux. Durant la matinée, ils seront invités à repartir. Certains responsables de la société civile s'inquiètent du sort de cette catégorie de personne et tirent une fois encore plus, la sonnette d'alarme. Nos interlocuteurs n'ont pas manqué de nous signaler que la constitution garantie au citoyen le droit au logement et le travail. L'État a également prévu des budgets pour les couches nécessiteuses, ont-ils expliqués. Malheureusement, rien n'a été fait pour l'instant au profit de cette catégorie de personnes qui continuent de souffrir, ont-ils ajoutés. « Ils seraient souhaitables que les responsables au niveau central donnent des instructions aux autorités locales dans les wilayas d'ouvrir des centres d'hébergements d'urgence surtout dans les périodes hivernales. Les services des Assemblées populaires communales (APC) pourraient faire loger des familles ayant des enfants mineurs dans des chambres d'hôtels à titre provisoire. Ce sera l'occasion pour les services des daïras et de l'OPGI d'examiner les dossiers de

ces personnes pour des éventuelles attributions des logements sociaux. Les personnes âgées pourraient également être hébergées dans les centres destinés à cette catégorie de personne. La création des hébergements d'urgence dans des établissements vides gérés par les APC et par les directions de l'action sociale pourraient sauver des vies humaines durant la période hivernale. Durant l'hiver, il serait également souhaitable que des salles de gymnases, salles vides non utilisées soient mis à la disposition des SDF. Les malades mentaux doivent être admis dans des hôpitaux psychiatriques afin de suivre des traitements d'une part et d'échapper au froid et aux agressions. Les autorités du pays doivent également penser à mettre une place une loi interdisant à des bailleurs que ce soit publics ou privés de procéder à l'expulsion des clients durant la période hivernale. La même loi doit porter également l'interdiction d'interrompre le gaz et l'électricité durant cette période.

Moncef Redha

Sûreté d'Alger

Neutralisation d'un réseau criminel qui exploite les réseaux sociaux

Les services de la Sûreté d'Alger ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel composé de quatre individus qui exploitent les réseaux sociaux pour conclure de fausses transactions avec la saisie d'armes prohibées et des sommes d'argent, a indiqué un communiqué des services de la Sûreté nationale.



Les services de la Sûreté « ont réussi en un court laps de temps à arrêter trois suspects, alors que des recherches sont toujours en cours pour arrêter le quatrième suspect, après avoir utilisé la vidéo enregistrée par la victime au moment où les suspects se sont échappés, à bord d'un véhicule touristique dans la commune de Kouba, où l'agression a eu lieu », a ajouté la même source. Les faits de cette affaire ont commencé « après que les membres du réseau aient pu-

blié une annonce concernant la vente d'une somme d'argent en devise (2.500 euros) sur la plateforme Facebook, suite à quoi un citoyen de la wilaya de Bouira prend attache avec eux dans le but d'acheter la somme d'argent. La victime et les suspects se sont mis d'accord sur la transaction et la victime a été entraîné dans un rendez-vous au quartier Ben Omar (Kouba) dans l'objectif de lui voler un montant de 70 millions de centimes, sous la menace d'une arme blanche », a expliqué le même communiqué.

Dans le même contexte, les mêmes services ont pu « récupérer un montant de 49 millions de centimes, avec la saisie d'armes blanches et des téléphones portables utilisés dans l'agression, ainsi que des substances psychotropes, et la saisie de deux véhicules touristiques ». Après achèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires compétentes et placés en détention provisoire.

R.R

INFO EXPRESS

Zones d'ombre Une caravane médicale dans les établissements scolaires à Bordj Bou Arréridj

Les élèves scolarisés dans les zones d'ombre de la daïra de Bordj Ghedir ont bénéficié de soins suite au lancement d'une caravane médicale. Grâce à la collaboration des établissements hospitaliers de

Bordj Ghedir et Ras El Oued et des structures de proximité des deux villes, les élèves des localités éloignées de la daïra ont passé des visites médicales dans différentes spécialités. Les médecins ont sillonné les villages de Z'bir et de Oued Silini. Les services de la wilaya assurent que tous les élèves des zones d'ombre pourront passer une visite médicale. Des salles de soin ont été construites dans les zones d'ombre mais rares sont celles qui reçoivent la visite des médecins.

Agence

REMERCIEMENTS

Le Dr Saleh Laouar Abdelhamid et sa famille remercient très sincèrement tous ceux et celles qui étaient à leur côté suite au décès du regretté

SALAH LAOUAR AHMED

survenu le jeudi 3 décembre 2020 à l'âge de 96 ans.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Mascara

«Chassez le naturel, il revient au galop !»

Nous avons pour souvenance qu'un ancien wali, M. Affani, qui a régenté la wilaya de Mascara comme un domaine autogéré, n'a rien fait pour solutionner les problèmes bureaucratiques, y compris la délicate question de la corruption qui a pris des proportions inquiétantes dans la wilaya de Mascara.

En effet, au cours de l'époque de l'ex-wali Affani, faute d'un droit de regard où la mauvaise gestion à outrance, dont des dossiers des demandeurs de logements via des pseudo-commissions qui ne pensent qu'à se servir en toute impunité via la bureaucratie et la corruption régnante dans ces genres de transactions qui ont défigurées la wilaya de Mascara. Dans la foulée et pour dissimuler en catimini ces affaires de corruptions, «deux ou trois cadres», si on ose le mentionner, de la daïra de Mascara impliqués dans des histoires d'additions et de soustractions au cours des dépôts de dossiers pour se voir «en haut de la liste», ont été tout bonnement mutés vers deux régions de la wilaya, et ce, sans être poursuivis en justice.

Cette énième affaire de pseudo-cadres de la daïra de Mascara, à l'exemple des autres régions de la wilaya, n'a pas manqué de soulever un véritable puzzle typiquement rentable où des familles miséreuses natives de la wilaya qui vivent dans le dénuement le plus tyrannique sans pour autant revendiquer le droit à une vie décente, ni défier l'ordre public par des démonstrations de force ou autres sommations.

Le problème qui se pose actuellement dans l'auguste daïra de Mascara rentre dans l'imaginaire et l'impensable dans ce qui se trame dans la wilaya de Mascara où des mains expertes font et défont les directives pour placer des pions à leur service et faveur. Sans rentrer dans les détails qui fâchent, «un secret de polichinelle».

Au fil des évènements, on se demande où se situe la faille de cette entrée en vigueur de la présomptive convention signée et ratifiée par notre pays un certain 26 novembre 1985 ?

Cette nouvelle affaire de réintégration au sein de cette auguste intendance qu'est la daïra a été minutieusement improvisée via un directeur d'exécutif et autres «larbins» de l'ordre établi à la solde d'un clan de clowns qui régente la wilaya en toute impunité, et ce au vu et au su des «donneurs d'ordres» qui sont autour de la table des décisions. En effet, la gravité de cette «alliance», dont ce cadre qui a occupé un poste régalien, éloigné vers une autre daïra à poste, c'est-à-dire mis en garage par l'ex-wali, M. Affani, et ce, vu les rapports qui ont été étalés sur la table du wali de l'époque. Trois années après ces histoires d'une gravité extrême, ayant trait, paraît-il, à des histoires de vieux bâtis et autres logements sociaux sous-traités, le tout enveloppé par des ententes et autres transactions sonnantes et rébuchantes, a fini par compacter la décision juste de l'ex-wali, pour voir notre bonhomme de cadre (ingénieur en construction), désigné au poste de secrétaire général de la daïra par intérim. «Chassez le naturel,



La daïra de Mascara éclaboussée par des affaires de corruption.

(Photo : D.R)

il revient au galop», et on se demande alors dans ce contexte déplorable, sur l'utilité de l'enquête d'habilitation qui est normalement très bien précise pour ce poste de responsabilité, qui doit normalement être assigné à un énarque chevronné.

La semaine dernière, la daïra de Mascara a vu la distribution d'environ 1.560 logements sociaux qui a été arrangée par l'ex-chef de la daïra et de son ex-secrétaire générale, nommé comme par envoûtement, chef de daïra de Rogassa, sise dans la wilaya d'El Bayadh où beaucoup de bruits ont circulé à leurs sujets. Sans rentrer dans les détails qui fâchent, la liste en question a vu des transformations via des additions et autres soustractions ou des «béné amistes» et autres «intimes» ont prévalu dans cette liste qui en dit long qui a été changée, revue et corrigée, auscultée durant plusieurs semaines, façonnée à outrance pour être enfin placardée en pleine nuit, ce samedi dernier.

Dans cette affaire d'additions et de soustractions, l'affaire de Talia Ahmed handicapé à 100%, né le 23 juillet 1978 à Mascara, marié et père de deux enfants ayant déposé son dossier sous le numéro 3860 en date du 01/12/2001, s'est vu injustement retirer sa fiche familiale par des mains expertes au sein de la daïra pour classer sa demande par un refus, vu qu'il n'a pas d'enfants à charge.

Une injustice d'un clan de corrompus qui régente cette administration pas comme les autres. Un deuxième cas, en l'occurrence, M. Mourad Belekhal, taxieur de son état, qui a niché sa demande de logement en date du 06/11/2000, sous le numéro 2811, a été brouillé à deux reprises par la commission de logements de la daïra en lui signifiant de rester dans sa baraque et qu'ils vont lui rendre visite pour le contrôle d'usage. Dans le rapport en question de ce malheureux taxieur, la fameuse commission lui mentionne «injoignable».

Tel un couperet pour anéantir vingt années(20) d'attentes et de misères, alors que des fonctionnaires chichement rémunérés et autres gros bras des halles ayant pignon et connaissances se sont permis dans cette «ancienne-nouvelle» liste le beurre et l'argent du beurre dans une «Algérie Nouvelle».

Des jeunes sans avenir fixe rencontrés près de l'ancien siège de la daïra ont été unanimes en nous déclarant en ces termes : «Honnêtement, les injustices sociales vont être extrêmement importantes tout au long de notre vie dans ce pays. Beaucoup de choses sont mises en avant et on les voit dis-

paraître de sitôt, vu la corruption régnante au sein des diverses administrations, et ce à tous les niveaux.

C'est cette justice sociale dont la génération actuelle ne rêve plus. L'avenir, peut-être, nous le dira.

Manseur Si Mohamed

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE D'HUSSEIN-DEY
COMMUNE D'HUSSEIN-DEY

SERVICE TECHNIQUE
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DU 2ème APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITE
MINIMALES N°06/2020

NIF : 4100020001608501016

Conformément à l'article 40 alinéa 2 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public; A l'issue de l'évaluation des offres Le 05/11/2020, le président de la commune d'Hussein dey déclare l'infructuosité de L'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacité minimales Paru Dans les quotidiens nationaux : *صدى الشرق* le 22/07/2020 et la Nouvelle république le 23/07/2020 et le Bomp relatif à :

REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE LA PLACETTE DU
GOUVERNEMENT PROVISoire
COMMUNE HUSSEIN DEY

Motif : Le soumissionnaire n'est pas qualifié techniquement

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.35 Mystère à Salem Falls
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.20 Sept à huit
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.45 Habitons demain
20.50 Et si on se réinventait ?
21.05 Supercondriaque
23.10 Esprits criminels



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.55 Les Etoiles du sport
21.00 Oh ! Afric Art
21.05 Spectre
23.30 Goldfinger



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 E=M6
21.05 Capital
23.10 Enquête exclusive



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

21.05 Les enquêtes de Vera

23.45 Les enquêtes de Vera

22.50 Les enquêtes de Vera



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.57 Dédale meurtrier
19.11 J'ai perdu Albert
20.50 Papillon
22.44 L'agence



13.05 Entrée libre
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.01 Tanks for Stalin
20.35 Hollywood Live
20.50 Rocky III : L'œil du tigre
22.25 Rocky IV
23.55 La revanche des rondes



19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 22.44

L'agence

Film de science-fiction de George Nolfi

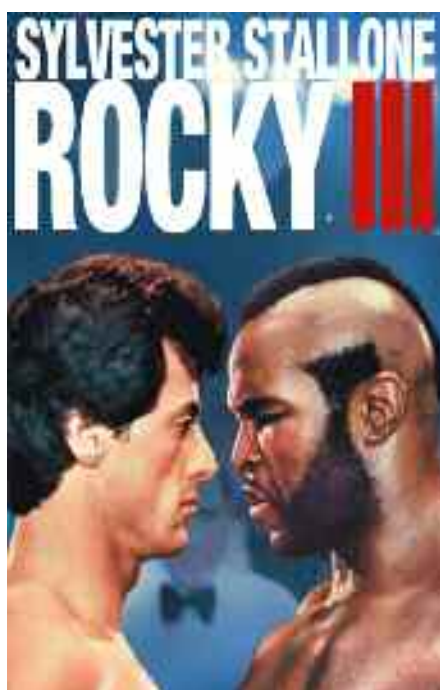
→ Une folle passion peut-elle résister à des forces mystérieuses ? Une étrange agence tente, par tous les moyens, de contrecarrer la relation amoureuse d'une danseuse classique et d'un homme politique promis à un brillant avenir. David Norris voit son ascension politique contrariée par la révélation d'une blague de potache. Alors que s'éloignent ses espoirs de siéger au Sénat, il fait la connaissance d'une belle danseuse, Elise.

Ciné Premier - 20.50

Papillon

Film d'aventures de Michael Noer

→ Injustement jugé coupable de meurtre et condamné à la détention à vie au bagne, en Guyane, un cambrioleur s'allie à un faussaire pour tenter de s'évader. Pigalle dans les années 1930, Henri Charrière, dit "Papillon", passe la nuit avec Nenette. Le lendemain, la police débarque et emmène le voyou avec elle.



Ciné Frisson - 20.50

Rocky III, l'oeil du tigre

Film d'action de Sylvester Stallone

→ Le retour sur le ring de Rocky Balboa qui, en dépit d'une petite forme, va s'allier son ancien rival pour tenter de conquérir un nouveau titre contre un adversaire qui a tout du taureau furieux. Homme comblé, riche et heureux en famille, Rocky Balboa, champion du monde de boxe, catégorie poids lourds, participe à un gala de charité en affrontant le catcheur Thunderlips.



TNA/THÉÂTRE RÉGIONAUX

SIGNATURE DE CONTRATS DE PERFORMANCE

Des contrats de performance ont été signés, mardi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, avec les directeurs de huit théâtres régionaux, en plus du directeur du Théâtre national algérien (TNA) en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, indique un communiqué du ministère. S'inscrivant dans une démarche tendant à garantir le bon fonctionnement des théâtres, le contrat de performance est conçu pour asseoir davantage de transparence et d'efficacité à la gestion administrative et technique des théâtres. Il définit les objectifs que les directeurs des établissements concernés s'engagent à réaliser dans des délais précis, et comprend une grille d'évaluation de leurs performances, a précisé le communiqué. Ayant pour but d'«instaurer une nouvelle gouvernance des établissements théâtraux de façon à atteindre l'efficacité souhaitée», le document est signé pour une durée de deux ans, renouvelables par une évaluation continue. Il prend en compte le budget, la localisation et l'ancienneté de l'établissement et le nombre de ses travailleurs, ainsi que l'avantage de la région et les initiatives et enjeux les plus importants qui doivent être relevés.

R. C.

FESTIVAL PORTAIL DU COURT MÉTRAGE

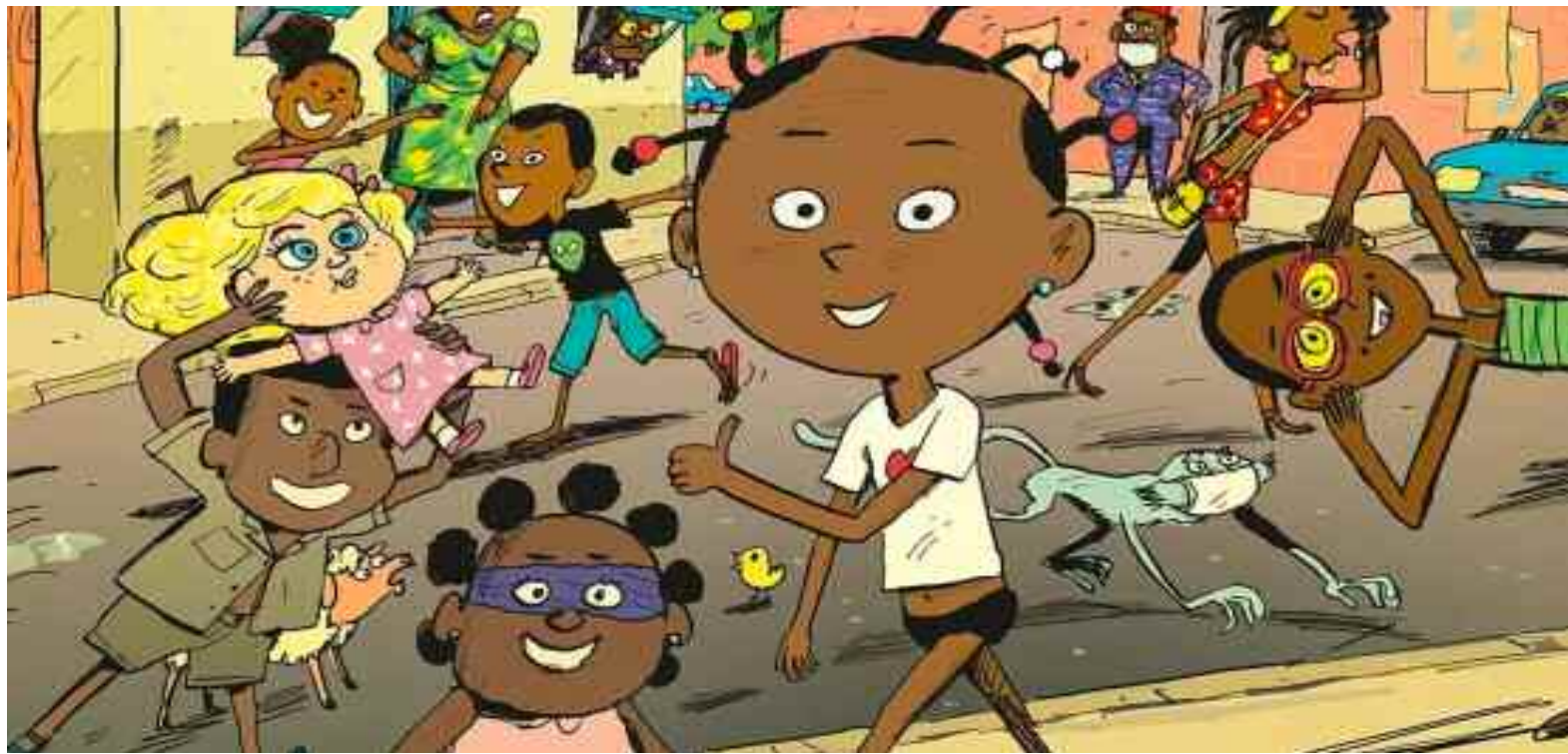
«CHAHNE» REMPORTE L'OR DE LA 8^E ÉDITION

Le court-métrage «Chahne» du réalisateur libanais Karim Rahbani a décroché le «Portail d'or» de la huitième édition du Festival virtuel portail numérique du court-métrage international de Annaba, a-t-on appris mercredi du responsable de la communication du Festival, Slimane Farès. Le prix du «Portail d'argent» de cette édition du festival virtuel a été décerné au film «Sakhra Dhid Echorta» (un rocher contre la police) du réalisateur algérien Nabil Djedouani, tandis que le prix du «Portail de bronze» est revenu au film «soufisme» du réalisateur tunisien Younès Benhadjira, a-t-il précisé. Selon M. Farès, le prix du jury a été accordé au film «El Ghorfa» (la chambre) de la réalisatrice Latifa Said du Portugal. Le même responsable a déclaré, en outre, que les films «Kataloum Baraati» (vous avez tué mon innocence) de l'Algérienne Louisa Kadri et «El Khat El Ahmar» (la ligne rouge) de l'Irakien Kacem Ghamkin ont reçu les encouragements de la huitième édition du Festival.

R. C.

Bande dessinée abidjanaise

Akissi, la petite héroïne au succès mondial



Akissi a dix ans, mais la fillette n'a toujours pas atteint l'âge de raison. En 2010 paraissait chez Gallimard Jeunesse, le premier album de cette petite fille intrépide et insolente, qui fait les 400 coups dans les rues d'Abidjan. Le dixième album de la série, «Enfermés dedans» vient de paraître.

Imaginée par Marguerite Abouet après le succès de sa série Aya de Yopougon, Akissi continue à faire rire les jeunes lecteurs et son succès est désormais mondial. Akissi a dix ans, mais elle existe dans l'esprit de sa créatrice, depuis bien plus longtemps. «J'ai beaucoup été nounou plus jeune», se souvient la scénariste née en 1971 à Abidjan et installée en France depuis l'âge de douze ans. «Je lisais beaucoup d'histoires à ces chères têtes blondes... Mais il n'y avait jamais d'histoires avec de petits Africains et je me suis mise à leur raconter mes bêtises d'enfant. Ils étaient fascinés, ils riaient tout le temps, c'est drôle et ce sont les parents qui m'ont poussée à faire quelque chose de ces histoires». Marguerite Abouet commence en 2005 à raconter son adolescence en ima-

ginant les aventures d'Aya de Yopougon, une série dessinée par Clément Oubrerie, qui connaît un grand succès et est récompensée du 1^{er} prix au festival d'Angoulême en 2006. Cinq ans plus tard, la conteuse donne naissance à Akissi, sorte de petite sœur d'Aya et de lointaine descendante africaine de la Sophie de la Comtesse de Ségur. La petite fille effrontée se mêle de tout dans son quartier, fait comme les garçons et n'est qu'un margouillat aux yeux de son grand frère Fofana. Si Marguerite Abouet s'est beaucoup servie de ses bêtises d'enfance pour imaginer celles d'Akissi, elle dit s'inspirer également de celles de son frère, de ses amis ou maintenant de ses neveux qu'elle voit régulièrement quand elle retourne en Côte d'Ivoire. Elle y a d'ailleurs emmené récemment le dessinateur Mathieu Sapin. C'est lui qui met en images ses récits, même si les traits d'Akissi, de ses parents, frère et sœur ou amis, ont été fixés par Clément Oubrerie. «Marguerite me raconte beaucoup les histoires et comment évoluent les personnages,

confie Mathieu Sapin. Il a pu arriver qu'elle me donne des photos pour nourrir les dessins. Et récemment, elle m'a emmené à Abidjan et dans son village ce qui est idéal pour ensuite dessiner les aventures d'Akissi.»

Enfermés dedans

Dans le nouveau tome de ses aventures, Enfermés dedans, Akissi pique le vélo reçu à Noël par Fofana. Car elle n'apprécie guère la poupée qu'elle a reçue du père Noël, préférant s'occuper (mal) des véritables bébés du quartier. Mais surtout, elle vit l'expérience du confinement. Marguerite Abouet et Mathieu Sapin montre des parents tout d'abord pleins de bonne volonté, inventant une routine : travail scolaire le matin, jeux l'après-midi. Avant que cette organisation ne soit mise à mal par l'enfermement, et que tous se battent pour sortir le singe Boubou.

«On s'est inspirés de l'actualité, reconnaît Marguerite Abouet, parce qu'il y avait beaucoup de choses à raconter. C'était assez drôle de montrer le confinement en Afrique.

Ils sont comme nous, à un moment c'est sympa d'être ensemble avec ses enfants et quelques jours c'est n'importe quoi !»

«Et puis cela permet aussi de montrer que c'est quelque chose qui a été vécu mondialement», souligne Mathieu Sapin. Les lecteurs du monde entier pourront donc s'identifier d'autant que le succès de la série ne se dément pas, au grand plaisir de Mathieu Sapin : «C'est une série très empruntée dans les bibliothèques. Et puis on est fiers que cette série voyage. Il y a beaucoup d'éditions étrangères : Corée du Sud, Suède, Brésil, Angleterre et États-Unis. Quelque chose d'intime, propre à Marguerite voyage. Cela montre que le personnage est très universel.»

Universelle, mais aussi si singulière, cette petite Akissi partage à chaque album une idée d'activité ou une recette de cuisine.

Cette fois-ci, elle nous livre son secret pour confectionner de délicieux claclos, des beignets ivoiriens savoureux et appétissants.

S. T.

Yennayer 2971

Lancement des festivités à partir de Menaâ

Le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), El Hachemi Assad, a annoncé mercredi à Batna que le lancement des festivités nationales officielles du nouvel an amazigh yennayer 2971 aura lieu à Menaâ (Batna). Dans une conférence de presse animée au siège de la wilaya en présence du wali, Si El Hachemi Assad a indiqué que le début des festivités aura le 9 janvier 2021 à Menaâ avec une visite pour la région de Bouzina, expliquant ce choix par «la richesse du patrimoine culturel matériel et immatériel de cette région». La manifestation qui se poursuivra au 13 janvier verra l'organisation avec la participation d'asso-

ciations de la région d'expositions d'artisanat, de livres, de produits multimédias en langue amazighe en plus d'une opération de reboisement de 1 000 plants d'arbres à Menaâ, selon la même source. La salle de conférences de Menaâ accueillera le 9 janvier, un séminaire sur «la culture amazighe entre créativité et réceptivité dans les arts (cinéma, théâtre, arts plastiques et musique) qui sera organisé conjointement par l'université Batna-2, le laboratoire de recherche sur les esthétiques visuelles dans les pratiques artistiques algériennes et la faculté des lettres arabes et des arts de l'université Abdelhamid-Benbadis de Mostaganem. Le programme pré-

voit aussi l'inauguration d'une fresque à Menaâ et le départ au terme de ces activités d'une caravane d'artistes et écrivains de la wilaya de Batna en direction d'Alger pour participer à la cérémonie de remise du prix du président de la République de la langue et de littérature amazighe prévue le 12 janvier au centre international des conférences Abdelatif-Rahal. Ce prix est un acquis majeur obtenu en 2020 avec l'aval du président de la République Abdelmadjid Tebboune, a souligné Si El Hachemi Assad. Relevant que les préparatifs de ces festivités ont débuté depuis plusieurs mois au niveau du HCA, le même intervenant a évoqué les activités du HCA adap-

tées à la conjoncture de la pandémie du Covid-19.

Il a également souligné la publication de l'encyclopédie amazighe avec la contribution de compétences algériennes spécialisées dans la langue et la culture amazighe. Si El Hachemi a indiqué avoir rencontré durant sa visite à Batna les directeurs de plusieurs secteurs dont ceux de l'éducation, de la culture et l'université avec qui il a évoqué l'intégration de la langue amazighe localement.

Le secrétaire général du HCA se rendra jeudi vers la commune de Menaâ pour s'enquérir des préparatifs de cet événement national.

R. C.

vie pratique

santé

Comment faire à manger quand on a trop de cholestérol ?



La mise en évidence d'un taux de cholestérol élevé entraîne des modifications importantes dans la vie quotidienne et notamment dans l'alimentation. Comment faire à manger quand on a trop de cholestérol ? Les habitudes à changer.

Remplacer la crème dessert par des fruits

Même conseil pour les desserts : remplacez les crèmes desserts (qui sont très sucrées et grasses), par des fruits. D'abord, parce qu'ils n'ont pas besoin d'être sucrés mais également parce qu'ils sont sans matière grasse. En plus, ils vous apportent des vitamines et nutriments indispensables. Par contre, on évitera de les tremper dans du chocolat ou du caramel...

Pour les yaourts, préférez-les non sucrés, à 0% de matières grasses, avec des morceaux de fruits fraîchement découpés comme des pommes, des kiwis ou même des mangues si la saison le permet. Une astuce pour diminuer la taille de vos portions ? Choisissez des assiettes plus petites : la quantité de nourriture prenant plus de place, vous aurez l'impression d'être tout autant rassasié qu'avec une grande assiette à moitié vide. Vous pouvez également servir directement les assiettes avant de passer à table. Vous éviterez ainsi le plat à table et la tentation de vous resservir.

Pas de margarine pour les enfants

Autre bon réflexe : remplacez le beurre par de la margarine enrichie en stérols végétaux. On ne vous dit pas de vous priver totalement de beurre, mais pensez-y lorsque vous faites revenir vos légumes à la poêle, par exemple. Attention, les enfants ont besoin des graisses animales pour bien grandir, il est donc préférable de leur laisser le beurre pour les tartines.

(Suite et fin)

Météo

Dimanche 6 décembre :
14°C

→ Dans la journée :
Vent et averses
max 14°C ressentie 18°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Partiellement nuageux
10°C ressentie 18°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 07:46
Coucher du soleil : 17:35



Santé

Recettes de peeling fait maison pour faire peau neuve

→ Le peeling est un masque magique qui exfolie le visage pour le débarrasser de toutes ses peaux mortes. À nous le teint de déesse ! Alors si vous souhaitez affiner votre grain de peau chez vous, voici 3 recettes de peeling maison naturelles pour une peau éclatante.

Qu'est-ce qu'un peeling ?

Ce soin magique élimine presque tous les défauts de la peau du visage. Le peeling mène une croisade contre le teint terne, les taches brunes, les rides et ridules, les pores dilatés, toutes ces irrégularités qui vous font faire la moue. Son action mécanique (dermabrasif) ou chimique tend à régénérer la peau en enlevant une couche plus ou moins fine de l'épiderme. Avec le peeling dermabrasif, les reliefs disgracieux de la peau sont aplanis par une action de ponçage.

Le peeling chimique, lui, s'attaque aux cellules mortes de la peau. Comme certaines marques, certains défauts de la peau peuvent varier d'un épiderme à un autre ; le peeling, lui aussi, varie de superficiel à moyen et profond.

Peeling maison : pour affiner son grain de peau

Aujourd'hui, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous chez un dermatologue pour recevoir ce soin resurfaçant. Il suffit de franchir les portes d'une parfumerie ou d'une parapharmacie pour se donner soi-même ce coup d'éclat. Le peeling maison diminue fortement les effets indésirables (picotements et rougeurs) que l'on peut avoir chez un dermatologue. Son action permettra d'obtenir un teint plus clair, plus net, des pores resserrés et une diminution visible des ridules et rides, mais ce soin ne peut se comparer en durée et

efficacité au peeling dermatologique.

Il faut rendre à César ce qui lui appartient ! Pourtant, le peeling maison est de plus en plus plébiscité, car plus rassurant, d'autant qu'il représente une réelle prouesse technologique. Le peeling maison, sous forme de masque ou de soin gommant, assure un grain de peau plus fin, une peau plus lisse et une apparence jeunesse en surfant sur le soin dermatologique et le plaisir cosmétique.

Son action n'est vraiment complète qu'au bout de quatre semaines de soins maison. Cette cure de renouvellement cellulaire maison est moins riche en principes actifs (acides de fruits et acide glycolique) qu'un peeling dermatologique. Elle est parfaite pour un peeling superficiel. Elle permet de prendre soin de sa peau sans sortir de chez soi, en toute intimité.

(A suivre)

Délices du jour

GÂTEAUX À LA FIGUE

INGRÉDIENTS

- 500 g de farine, 250 g de beurre, sucre glace, 140 g de sucre glace, levure chimique, 2 c à c de levure chimique, 2 œufs, 1 pincée de sel, 1 c à c de cannelle

Pâte de figues :

- 500 g de figues sèches, équeutées
- 100 g de sucre en poudre
- 1 c à c de zeste de citron
- Cannelle

PRÉPARATION

Travailler le beurre ramolli avec le sucre jusqu'à l'obtention d'une pommade. Ajouter les œufs, le sel et le zeste de citron, et bien mélanger. Ajouter la farine, la cannelle, la levure et mélanger



rapidement sans pétrir la pâte. Vous devez obtenir une pâte assez souple. Former une boule, l'envelopper dans du film alimentaire et mettre au réfrigérateur minimum 1 heure. Préparation de la pâte de figues : mettre les fruits secs dans une grande casserole avec 31 cl d'eau. Porter à ébullition, baisser le feu et cuire à couvert 30 mn. Ajouter le sucre et le zeste de citron, poursuivre la cuisson 10 mn à feu doux. Laisser tiédir, égoutter le sirop et réduire les figues en purée au mixer. Préchauffer le four à 180°C (th6). Tapisser une plaque à pâtisserie de papier sulfurisé. Diviser la pâte à gâteau en quatre. Abaisser la pâte sur du papier de cuisson. Étaler de la pâte à figue sur la moitié de l'abaisse en laissant une bordure d'environ de 2 cm en haut et sur les côtés. Humidifier cette bordure et replier la moitié de pâte non garnie sur l'autre. Bien appuyer pour souder les bords et les recouper pour qu'ils soient bien nets. Mettre le gâteau sur la plaque et réfrigérer. Procéder de la même façon pour les trois autres pâtons. Disposer les quatre gâteaux sur la plaque en les espaçant, les saupoudrer de cannelle. Faire cuire pendant 25 mn et laisser refroidir.

Horaires des prières

Dimanche 20 rabi al-thani 1442 :

6 décembre 2020
Dhor12h34
Asser15h15
Maghreb17h35
Icha19h00

Lundi 21 rabi al-thani 1442 :
7 décembre 2020
Fedjr06h09

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

Neghiz (MCA) :

«Je n'ai pas l'effectif suffisant pour faire face aux cadences du calendrier»

→ L'entraîneur du MC Alger Nabil Neghiz, a admis vendredi qu'il ne disposait pas d'un effectif assez riche pour faire face aux cadences du calendrier cette saison, soulignant qu'il va procéder à un turnover, en puisant dans l'équipe de la réserve pour jouer sur tous les fronts.

«Sincèrement, si on veut vraiment être performants dans l'ensemble des compétitions, ce n'est pas évident de le faire avec l'effectif dont on dispose. Ce sera une chance pour les joueurs de la réserve d'avoir plus de chances de jouer, je vais les lancer dans le bain surtout en championnat. Je vais faire tourner l'équipe, c'est impossible de jouer toutes ces épreuves avec 20 joueurs, surtout avec ce rythme effréné. Nous craignons les blessures, et l'intensité des matches. Nos joueurs n'ont pas l'habitude de la succession des rencontres, à partir de là, on va piocher dans les U21», a indiqué le coach mouloudéen sur les ondes de la Radio nationale. Engagé en Ligue des champions d'Afrique, le MCA est allé tenir en échec samedi dernier les Béninois des Buffles du Borgou (1-1) à Porto-Novo, dans le cadre du tour préliminaire (aller).

La seconde manche, prévue initialement ce vendredi au stade du 5-Juillet (15h), n'a pas eu lieu en raison du forfait de l'adversaire. «L'équipe béninoise ne s'est pas déplacée à Alger, et c'est logiquement que nous serons qualifiés pour le prochain tour. Je vais profiter de notre présence au stade du 5-Juillet pour programmer un match d'application entre les joueurs, d'autant plus qu'ils n'ont plus joué sur cette pelouse depuis le mois de mars dernier». Le MCA devrait affronter au prochain tour la formation tunisienne du CS Sfax, large vainqueur en déplacement face au Mlandege FC du Zanzibar (5-0). «Je préfère affronter un club maghrébin voisin plutôt qu'une équipe de l'Afrique sub-saharienne avec toutes les conditions difficiles, liées notamment au climat, qui peuvent prévaloir là-bas. Ça sera une véritable finale avant la lettre avant d'entrer dans les poules. Nous allons jouer ce derby sur une excellente pelouse, que ce soit à Sfax ou bien à Alger», a-t-il ajouté. Neghiz a estimé que son équipe manquait encore de rythme en ce début de saison, soulignant qu'il comptait y remédier en vue notamment de l'éventuelle double confrontation face au CS

Sfax. «Jouer 90 minutes de la même manière c'est très difficile de le faire. Nous sommes très loin de ce niveau. Il y a des moments forts au cours desquels il faudra s'imposer et être efficace, et en même temps des moments faibles qu'il faudra gérer. D'ici au premier match face au CS Sfax (22-23 décembre, ndlr), on va essayer de hisser notre niveau de jeu, en ayant plus d'automatismes et d'enchaînements, cela devrait se réaliser en jouant les matches du championnat, à travers lesquels on va essayer de régler nos imperfections», a-t-il conclu.

La CAF réagit au forfait des Buffles du Borgou face au MCA

Le match entre le MC Alger et les Buffles du Borgou (Bénin), prévu ce vendredi, pour le compte du tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, «ne se jouera pas à la date prévue», et le cas sera traité par la commission d'organisation des compétitions interclubs, a annoncé vendredi la Confédération africaine de football. «Dans le cadre du premier tour préliminaire de la Ligue des champions, le match retour entre MC Alger (Algérie) et Buffles FC du

Borgou (Bénin), initialement prévu le vendredi 4 décembre à Alger, ne se jouera pas à la date prévue. Selon les responsables du Buffles du Borgou, le club n'a pas pu se rendre à Alger à temps, en raison de l'indisponibilité des vols entre les deux pays», a indiqué l'instance continentale dans un communiqué publié sur son site officiel. Lors de la première manche disputée samedi dernier à Porto-Novo, le Mouloudia a réussi à tenir en échec les Béninois (1-1). «Le cas sera soumis à la commission d'organisation des compétitions interclubs et de la gestion du système d'octroi de licence de clubs qui prendra une décision», conclut la CAF. Les dirigeants du «Doyen» sont allés à la rencontre de la délégation béninoise à l'aéroport Houari-Boumediene mercredi et jeudi, sur le vol en provenance de Paris, sans que le club béninois ne se manifeste.

En cas de qualification du MCA, il affrontera au prochain tour le vainqueur de la double confrontation entre Mlandege FC (Zanzibar) et le CS Sfaxien de Tunisie (aller : 0-5). Le match aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Ligue 1 (2^e journée)

Encore une journée dominée par les nuls...

→ La 1^{re} partie de la 2^e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputée vendredi, a pratiquement ressemblé à la précédente, avec son lot de matches nuls (3) sur un total de quatre, et qui a donné lieu un regroupement de cinq équipes en tête du classement, en attendant la suite de cette journée prévue samedi. La principale affiche de vendredi entre le MC Oran et la JS Kabylie, n'a pas dérogé à la règle, avec le nul vierge qui ne satisfait nullement les hommes de Bernard Casoni, en quête de leur premier succès de la saison à domicile.

Cette rencontre dont la 2^e mi-temps a été jouée sous une pluie battante, a permis au nouveau coach des «Canaris», Youssef Bouzidi, lequel a dirigé ses joueurs à partir des tribunes faute de licence, de revenir avec le point du match nul après le semi-échec de la 1^{re} journée à domicile face au CABBA (0-0). La seule victoire de la journée est revenue à l'AS Ain M'lila, exempte de la première

journée, qui débute la saison avec le sourire en venant à bout de son voisin, le NC Magra (2-1). Les locaux se sont remis à l'efficacité de leur buteur attiré, Hamza Demane auteur d'un doublé (8^e s.pen) et (80^e), alors que le NCM avait égalisé entre-temps par Guenaoui (16^e). L'autre club ayant débuté la saison, l'USM Bel-Abbes a réalisé également une bonne performance en allant accrocher le CA Bordj Bou Arreridj (1-1). Ayant mené au score grâce à Abbas (45^e), les hommes de Liamine Boughrara ont farouchement résisté jusqu'à la 70^e minute avant de concéder le but égalisateur signé Guettal (70^e). Le CABBA enregistre donc son 2^e nul en 2 matches, tout comme le Paradou et le CS Constantine qui se sont séparés sur un score de parité (2-2).

Les Pacistes qui accueillaient leurs adversaires à Dar El-Beida, dont le stade vient d'être homologué par les services concernés de la LFP, ont crû trop tôt à la victoire en menant (2-0) : buts de Ben

Bouali (30^e) et Guennaoui (39^e), avant que le buteur constantinois, Mohamed Bentahar, guéri du Covid-19, ne plante deux banderilles mortelles (41^e et 90^e+1), permettant ainsi à son équipe de ramener un point précieux de son déplacement à Alger.

La 2^e partie de cette seconde journée se poursuivra samedi avec le choc JS Saoura - USM Alger qui pourrait sourire aux locaux du Sud-Ouest algérien, devant une équipe algéroise battue «at-home» samedi dernier et frappée par une série de cas positifs au Covid-19 (6 joueurs touchés).

L'ES Sétif, auteur d'une retentissante victoire chez l'USM Alger (2-0), pourrait rester leader en cas de victoire à domicile devant le nouveau promu RC Relizane. Cette 2^e journée sera tronquée de deux matches : MC Alger - O. Médéa et CR Belouizdad - JSM Skikda, reportés à une date ultérieure en raison de l'engagement des deux clubs algérois au tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, prévu ce week-end.

Résultats partiels :

ASAM - NCM	2-1
CABBA - USMBA	1-1
PAC - CSC	2-2
MCO - JSK	0-0

Reportées :

MCA - OM
CRB - JSMS

Classement

	Pts	J
1. ES Sétif	3	1
- JS Saoura	3	1
- US Biskra	3	1
- AS Ain M'lila	3	1
- NC Magra	3	2
6. CABBA Arreridj	2	2
- Paradou AC	2	2
- CS Constantine	2	2
- MC Oran	2	2
- JS Kabylie	2	2
11. USM Bel-Abbes	1	1
- WA Tlemcen	1	1
- NA Hussein-Dey	1	1
- RC Relizane	1	1
15. JSM Skikda	0	1
- O. Médéa	0	1
- ASO Chlef	0	1
- USM Alger	0	1
19. MC Alger		
- CR Belouizdad		

But du mois de novembre

Le 1^{er} but de Mahrez contre Burnley nommé

→ Le premier but de Riyad Mahrez contre Burnley (5-0) samedi dernier en match de la 10^e journée du championnat d'Angleterre a été nommé pour le but du mois de novembre en Premier League, a indiqué vendredi le club sur son site officiel. Aligné dans le onze de départ des Citizens, le capitaine des Verts s'est offert un triplé lors de cette rencontre, avec un doublé dans la première demi-heure de jeu pour permettre aux siens de mener très vite 2-0. Il a ouvert d'abord le score à la 6^e minute sur une passe dans la surface de De Bruyne. Avant de doubler le score à la 26^e, sur une touche de Walker, dans un angle fermé, il se débarrasse de deux défenseurs avant d'envoyer le ballon dans le

filet opposé. Au retour des vestiaires, il marquera le 5^e but des siens à la 69^e minute. De Bruyne lance superbement Foden dans l'espace sur l'aile gauche, ce dernier centre fort au second poteau et Mahrez repend de la tête pour marquer. Le but de Mahrez sera confronté à plusieurs autres beaux buts marqués au cours du mois de novembre. Parmi eux, on peut citer Raphinha pour Leeds United contre Everton, James Ward-Prowse et Danny Ings de Southampton pour leurs buts contre Aston Villa, Solly March pour sa frappe contre Villa, le but de Jamie Vardy contre Leeds United, Eberechi Eze pour son effort contre Leeds et la frappe d'Ola Aina contre Everton. ■

Infrastructures

Le stade Tchaker opérationnel à partir de mars

→ Le stade Mustapha-Tchaker de Blida sera de nouveau apte à abriter des matches de football à partir du mois de mars prochain, après l'achèvement des travaux de réhabilitation qui y ont été menés au cours des trois derniers mois et qui ont ciblé essentiellement la pelouse, a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération. «Le stade du Chahid Mustapha Tchaker de Blida sera fin prêt au mois de mars prochain et pourra accueillir éventuellement la dernière rencontre de la sélection nationale seniors face au Botswana, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des na-

tions (CAN-TOTAL 2021)», a annoncé la FAF dans un bref communiqué. La pelouse du stade Tchaker était en effet relativement ancienne, et nécessitait donc d'être remise à niveau, surtout qu'elle a été le terrain fétiche des Verts pendant plus de dix ans. «Grâce à ces travaux de rénovation, le terrain a retrouvé ses couleurs» et pourra de nouveau «être exploité par le sélectionneur Djamel Belmadi et ses poulains», a assuré la FAF. En attendant, les Verts, qui ont déjà assuré leur qualification à la phase finale de cette CAN-2021 prévue au Cameroun, évoluent au stade 5-Juillet à Alger. ■

EN DEUX MOTS

ES Sétif : suspension levée pour Halfaïa

La direction de l'ES Sétif a décidé de lever la suspension infligée à Fahd Halfaïa, qui reprend «officiellement» son poste de directeur général du club, a annoncé l'Entente jeudi soir dans un communiqué. «Le Conseil d'administration a décidé de lever la suspension de Fahd Halfaïa, ce dernier va reprendre officiellement ses fonctions en tant que directeur général à partir de ce vendredi», a indiqué l'ESS sur sa page officielle Facebook. La direction sétifienne avait suspendu le 8 juin dernier, les fonctions du directeur général Fahd Halfaïa, et ce, après avoir été placé, sous mandat de dépôt en compagnie du manager des joueurs, Nassim Saâdaoui par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger). Ils ont été poursuivis dans l'affaire de la diffusion de l'enregistrement téléphonique concernant l'arrangement de matches du championnat.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune. Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Directeur commercial : Ouahid Kouba Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SE Diffusion centre : SEDICOM Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : ln98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : ln98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

ES Sétif

Suspension levée pour
 Halfaïa

le match à suivre football

Ligue 1 (2^e journée)

Encore une journée
 dominée par les nuls...

Neghiz (MCA)

«Je n'ai pas l'effectif
 suffisant pour faire face
 aux cadences du
 calendrier»

Neuf buts seulement inscrits

Le football a, en tout cas, gagné le droit de revenir

→ **Levée de rideau sur la seconde journée du championnat national. Les supporters la découvrent, comme dans un film où les épisodes seront plus intéressants. Neuf buts seulement inscrits, peu ? Très peu même. C'est ce qui indique que les jambes des attaquants ne sont toujours pas prêtes pour aller à l'offensive. Pas facile de s'échauffer après près de huit mois sans activités.**

Les pronostics sont aussi difficiles à les parier. C'était une longue pause de plusieurs semaines, durant laquelle les techniciens ne pouvaient pas travailler à l'aise, voire dans de meilleures conditions.

Tout ne colle pas encore parfaitement... Le manque de rythme s'est quand même fait ressentir un peu partout, avec quelques joueurs cramés à la demi-heure de jeu. Les gradins vides ne font que faire répercuter les appels des entraîneurs et les sifflés des arbitres. Il y a que du béton pour témoigner de ce qui s'est passé sur les terrains de football.

Une reprise enrhumée

Ce n'est pas encore le grand départ. Il faut encore attendre. Les résultats de cette seconde journée expliquent qu'il va falloir prendre son mal en patience pour retrouver les grands duels sur les terrains de football. Les entraîneurs ont du mal à faire bouger leurs joueurs et ils le reconnaissent, lesquels réclament, aussi du temps, que du temps pour répondre aux exigences de cette nouvelle saison.

Sur les terrains, les nuls pleuvent mis à part quelques équipes qui réussissent à sortir du lot après tant d'efforts, et inscrire neuf buts. Après une si longue pause, beaucoup de joueurs sont encore en méforme physique, de quoi faire craindre des difficultés pour un championnat au calendrier



■ Les joueurs veulent évoluer en présence du public...

(Photo > D. R.)

resserré. La machine sportive est enrhumée, logique après près de dix mois sans compétition officielle.

Les acteurs donnent des signes d'une absence de concentration et laissent filer la communication. Les supporters, conscients, n'en veulent pas trop aux dirigeants, ils préfèrent laisser filer les premières rencontres sans trop commenter la difficile reprise de ce championnat.

Une si difficile reprise

A l'ombre de cette difficile reprise qui ne présente pas la meilleure affiche du football national, les techniciens de la balle ronde sont conscients que le sport est fortement impacté par la Covid-19.

Plus exactement, cette reprise a montré ce à quoi pourrait ressembler le football pendant encore de nombreuses semaines, et ce, par rapport à ce vicieux virus qui détruit toute tentative de reprise dans

d'excellentes conditions. Pour de nombreux professionnels, le jeu ne sera pas pour demain.

Il va falloir encore attendre, parce qu'il n'est pas facile de s'habituer au nouveau décor imposé par le Covid-19. Un décor aux tribunes vides, aux entrées sur le terrain séparées pour les équipes, aux ballons régulièrement désinfectés, aux remplaçants masqués et espacés sur leur banc et des célébrations de buts baroques, entre envie de marquer le coup et respect de la distanciation sociale.

Ce sont là les principaux écrits qui reviennent souvent sur les médias sportifs internationaux. Bref, l'ambiance est assez surréaliste. «Il n'y a aucun bruit, tu tires au but, tu fais une super passe, tu marques, et rien ne se passe, c'est très bizarre». C'est le même schéma auquel s'exposent les professionnels, notamment les entraîneurs et joueurs.

«La journée était un peu bizarre. Je suis quelqu'un d'émotif, j'aime bien prendre un joueur dans les bras, ce que je ne pouvais évidemment absolument pas faire». C'est aussi celui des entraîneurs à la fin de la partie notamment lorsqu'il y a de jolis buts inscrits.

L'un des enjeux des prochaines journées sera de gérer les blessures, qui risquent de se multiplier avec l'enchaînement des matches.

Et ce même avec la nouvelle règle des cinq changements autorisés par la rencontre. Si tout cela reste fragile, le football a en tout cas gagné le droit de revenir.

H. Hichem

A voir

■ Canal + Sport : Liverpool - Wolverhampton à 20h10

■ BeIN Sport 2 : Sampdoria Gênes - Milan AC à 20h45

La Der

Ligue des champions : Al-Nasr - CRB délocalisé au stade Petrosport à 17h

Le match entre Al-Nasr Benghazi (Div.1 libyenne) et le CR Belouizdad, comptant pour le tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, se jouera finalement au stade Petrosport du Caire (Egypte) dimanche (17h, algériennes), a annoncé jeudi soir le club algérois dans un communiqué.

«Sur demande du club libyen, la Confédération africaine (CAF) a procédé au changement de domiciliation de cette rencontre, qui se jouera au stade Petrosport à 17h (algériennes), après avoir été programmé initialement au stade de la Police au Caire (13h45, algériennes),

dont la pelouse n'est pas prête», a indiqué le Chabab sur sa page officielle Facebook.

Lors de la première manche disputée dimanche dernier au stade 5-Juillet, le CRB s'est imposé (2-0) grâce à des réalisations signées, la nouvelle recrue béninoise Marcelin Koukpo et le capitaine Chamseddine Nessakh.

Le CRB s'est envolé vendredi pour la capitale égyptienne à bord d'un avion spécial. Les clubs libyens étant interdits de jouer à domicile pour des raisons sécuritaires. En vue de cette seconde confrontation, l'entraîneur du Chabab Franck Dumas a fait appel à 19 joueurs. Les

deux milieux de terrain Billel Tariket et Housseyn Selmi, ainsi que l'attaquant Khaled Bousseliou, blessés, n'ont pas été convoqués.

Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral tunisien conduit par Naïm Hosni, assisté de ses compatriotes Aymen Smaïl et Amine Barakallah.

En cas de qualification, le CRB affrontera au 1^{er} tour le vainqueur de la double confrontation entre l'Armée patriotique rwandaise et Gor Mahia du Kenya (aller : 2-1). L'aller se jouera les 22-23 décembre, tandis que la manche retour est fixée aux 5-6 janvier 2021.